



RAPPORT d'activité 2022





Le bon sens en partage

Au-delà des formalités d'usage, ce rapport d'activité exprime une franche manifestation de volonté. Si franche qu'il affiche une double intention : rendre compte de nos initiatives et tenir une ligne de conduite garante de convergence et de pertinence.

Mieux qu'un inventaire, ce document met en perspective une même détermination dans l'exercice de nos responsabilités.

Attractivité de notre territoire et développement raisonné de nos territoires, maîtrise des dépenses publiques et optimisation de nos services culturels, éducatifs et sociaux, mobilisation permanente pour déployer les ressources numériques, protection assidue de notre patrimoine historique, naturel et paysager, valorisation continue de notre réseau routier : dans notre travail quotidien, tout s'avère « structurant » pour poser des actes sur la qualité de vie de nos concitoyens.

Bref, sur la foi de ses rubriques étayées, ce nouveau rapport d'activités a le mérite de « faire sens », sous les trois dimensions de notre volontarisme : sens comme direction pour fixer un cap, sens comme signification pour affirmer notre cohérence, sens comme impulsion pour donner du rythme à notre vigilance.

« *Faire sens* » pour que ce rapport d'activité témoigne du bon sens en partage.

Merci aux agents du Département pour leur application, leur constance, leur engagement. Grâce à eux, grâce à tous, en Allier-Bourbonnais, la conscience professionnelle fait honneur au service public.

Claude RIBOULET

A handwritten signature in black ink that reads "ri-boulet". The signature is enclosed within a large, stylized, hand-drawn oval shape.

Président du Conseil départemental

SOMMAIRE

Partie 1 – Le Département, l’institution et ses ressources	p.5
1.1 Missions et organisation	p.6
1.2 Budget	p.8
1.3 Commande publique	p.10
1.4 Archives départementale	p.12
1.5 Ressources humaines	p.13
1.6 Informatique	p.14
1.7 Communication interne	p.15
1.8 Communication	p.17
1.9 Ressources internes et transversales	p.18
Partie 2 – Le Département, acteur des solidarités	p.19
2.1 Enfance et Famille	p.20
2.2 Action sociale	p.22
2.3 Autonomie	p.24
2.4 Territoires et offre médico-sociale	p.27
2.5 Insertion, Emploi et lutte contre la pauvreté	p.29
Partie 3 – Le Département, acteur de l’aménagement	p.31
3.1 Habitat	p.32
3.2 Développement territorial	p.34
3.3 Sport	p.35
3.4 Infrastructures de mobilité	p.36
3.5 Routes départementales	p.37
3.6 Bâtiments et logistique	p.37
3.7 Agriculture, forêt et aménagement rural	p.40
3.8 Aménagement foncier agricole forestier et environnement	p.42
3.9 Environnement et activités de pleine nature	p.43
3.10 Bureau qualité de l'eau	p.45
3.11 Tourisme	p.46
3.12 Économie	p.48
3.13 Accessibilité des services au public et inclusion numérique	p.49
3.14 Coopération	p.51
3.15 Éducation et jeunesse	p.52
3.16 Archéologie	p.55
3.17 Culture et patrimoine	p.59
3.18 Médiathèque	p.60
3.19 Musées et sites départementaux	p.62
3.20 Paléopolis	p.66

Partie 1

Le Département, l'institution et ses ressources

1.1 / MISSIONS ET ORGANISATION

Le département de l'Allier

Le département compte 19 cantons et 38 conseillers départementaux. Chaque canton est représenté par un binôme composé d'un homme et d'une femme. Les 38 conseillers départementaux qui forment l'Assemblée départementale élisent un Président parmi eux. Ils sont élus pour une durée de 6 ans.

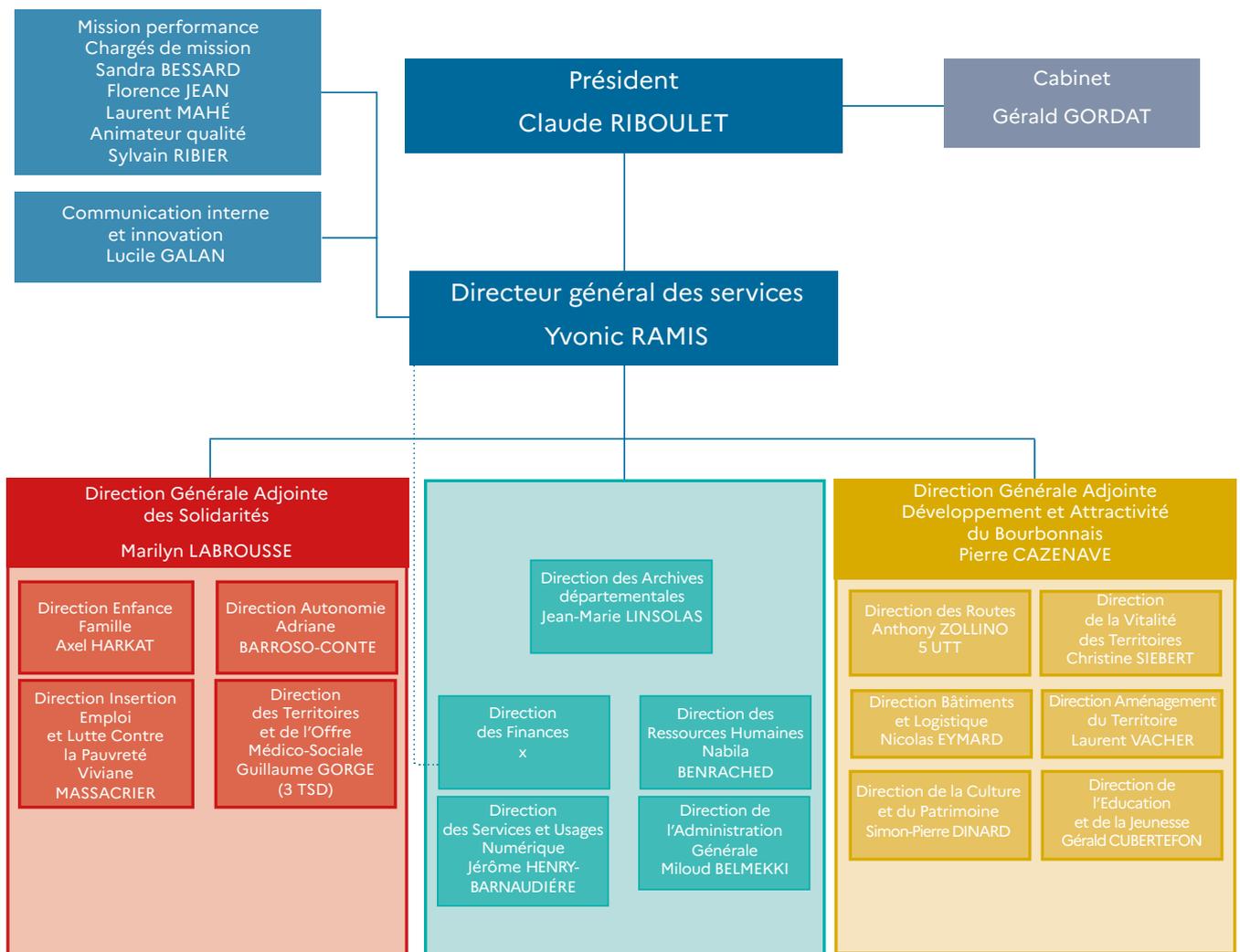


Carte d'identité du territoire

<p>317 communes</p> <p>332 443 habitants <small>(estimation INSEE 1/01/2023)</small></p> <p>7 340 km² de superficie</p> <p>46 habitants au km²</p>	<p>3 circonscriptions</p> <p>19 cantons</p> <p>12 intercommunalités</p>
--	--

Le département de l'Allier agit au quotidien dans toutes les étapes de la vie et porte des politiques publiques volontaires : solidarités, infrastructures et routes départementales, culture, collèges, environnement (politiques publiques obligatoires), logement, habitat, aides aux communes, aides aux associations, enseignement supérieur, tourisme, santé, sécurité, sport, agriculture, aménagement numérique.

Organigramme du conseil départemental



Les 38 conseillers départementaux

 <p>Commentry</p> <p>Claude RIBOULET Président du Conseil départemental</p>				 <p>Cusset</p> <p>Jean-Sébastien LALOY 1^{er} vice-président, chargé de l'aménagement et des territoires territoriaux.</p>		 <p>Gannat</p> <p>Véronique POUZADOUX 2^e vice-présidente chargée des infrastructures de mobilité, des bâtiments et des projets de développement.</p>		 <p>Montluçon 3</p> <p>Christian CHITO 3^e vice-président chargé du numérique et du patrimoine durable.</p>		 <p>Moulins 1</p> <p>Cécile de BREUVAND 4^e vice-présidente chargée de la culture et du patrimoine.</p>		 <p>Gannat</p> <p>André BIDAUD 5^e vice-président chargé des collèges et des transports d'élèves en situation de handicap.</p>		 <p>Montluçon 2</p> <p>Anne-Cécile BENOIT-GOLA 6^e vice-présidente chargée des personnes âgées.</p>		 <p>Saint-Pourçain-sur-Sioule</p> <p>Roger LITAUDON 7^e vice-président chargé de l'habitat et de la rénovation énergétique.</p>		 <p>Cusset</p> <p>Annie CORNE 8^e vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi.</p>		 <p>Dompierre-sur-Besbre</p> <p>Fabrice MARIDET 9^e vice-président chargé des ressources humaines et de l'administration générale.</p>		 <p>Vichy 2</p> <p>Évelyne VOITELLIER 10^e vice-présidente chargée des personnes en situation de handicap et des politiques de prévention. Référence territoriale pour la santé et l'offre de soins du bassin de Vichy.</p>											
 <p>Huriel</p> <p>Stéphane ABRANOWITCH Conseiller délégué à la promotion de l'économie et à l'immobilier d'entreprise.</p>							 <p>Bourbon-l'Archambault</p> <p>Joëlle BARLAND-LAPORTE Conseillère déléguée au tourisme. Référence territoriale pour la santé et l'offre de soins en milieu rural.</p>		 <p>Vichy 1</p> <p>Jean ALMAZAN Conseiller délégué aux fonds européens, massifs et interarrondissements.</p>		 <p>Saint-Pourçain-sur-Sioule</p> <p>Christine BURKHARDT Conseillère déléguée aux aides à domicile et aidants.</p>		 <p>Montluçon 2</p> <p>François BROCHET Conseiller délégué au sport. Référence territoriale pour la santé et l'offre de soins du bassin de Montluçon.</p>		 <p>Huriel</p> <p>Marie CARRÉ Conseillère déléguée à la Pêche Nature.</p>		 <p>Moulins 1</p> <p>Julien CARPENTIER Conseiller délégué à la santé. Référence territoriale pour la santé et l'offre de soins du bassin de Moulins.</p>		 <p>Vichy 1</p> <p>Élisabeth CUISSET Conseillère déléguée au thermalisme.</p>			 <p>Bourbon-l'Archambault</p> <p>Christophe de CONTENSON Conseiller délégué au monde agricole, à la jeunesse et à la lutte contre les discriminations.</p>		 <p>Bellerive-sur-Allier</p> <p>Isabelle GONINET Conseillère déléguée à la jeunesse et à la lutte contre les discriminations.</p>		 <p>Bellerive-sur-Allier</p> <p>Jean-Marc GERMANANGUE Conseiller délégué à l'ingénierie territoriale.</p>		 <p>Montluçon 3</p> <p>Sylvie SARTIRANO Conseillère déléguée aux circuits courts et au plan alimentaire départemental.</p>		 <p>Moulins 2</p> <p>Jean LAURENT Conseiller délégué à l'agriculture, la forêt, la chasse, la pêche et l'aménagement foncier.</p>		 <p>Commentry</p> <p>Anne SAINT-JULIEN Conseillère déléguée à l'enseignement supérieur.</p>	
 <p>Vichy 2</p> <p>Romain LOPEZ Conseiller délégué aux services au public et à l'inclusion numérique.</p>		 <p>Moulins 2</p> <p>Nicole TABUTIN Conseillère déléguée à l'enfance et à la famille.</p>		 <p>Dompierre-sur-Besbre</p> <p>Isabelle USSEL-MICHAUD Conseillère déléguée à la prévention des risques et à la sécurité.</p>		 <p>Lapalisse</p> <p>Jacques de CHABANNES</p>		 <p>Lapalisse</p> <p>Martine ARNAUD</p>		 <p>Souigny</p> <p>Jean-Marc DUMONT</p>		 <p>Yzeure</p> <p>Pascale FOUCAULT</p>		 <p>Montluçon 1</p> <p>Marc MALBET</p>		 <p>Souigny</p> <p>Marie-Françoise LACARIN</p>		 <p>Yzeure</p> <p>Pascal PERRIN</p>		 <p>Montluçon 1</p> <p>Pascale LESCURAT</p>		 <p>Montluçon 4</p> <p>BERNARD POZZOLI</p>		 <p>Montluçon 4</p> <p>Juliette WERTH</p>									

■ Groupe Union républicaine pour le Bourbonnais
 ■ Groupe Gauche démocrate et citoyenne
 ■ Non inscrits



Un travail en commissions

Avant d'être présenté au vote de l'Assemblée départementale, l'ensemble des dossiers est étudié préalablement.

Ce travail revient aux 4 commissions :

- Ressources – Soutien à l'économie
- Développement du territoire
- Solidarités – Santé – Sports
- Éducation et vitalité des territoires

Réunions institutionnelles

11 commissions permanentes	6 réunions de l'Assemblée
775 rapports	189 rapports
770 délibérations	233 délibérations

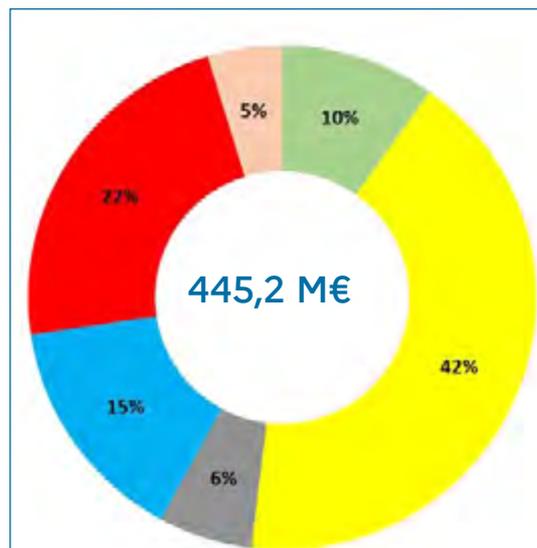


1.2 / BUDGET

Au terme de l'exercice 2022, la situation du département reste saine. La dynamique des recettes des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et du produit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) reversée a compensé pour partie la hausse des dépenses de fonctionnement due aux mesures règlementaires intervenues en cours d'année 2022 qui se sont imposées aux collectivités. Aborder l'exercice 2023 avec un niveau d'épargne brute nettement supérieur à l'avant crise sanitaire et un endettement stabilisé permettra au département de mener sa politique d'investissement ambitieuse pour le territoire.

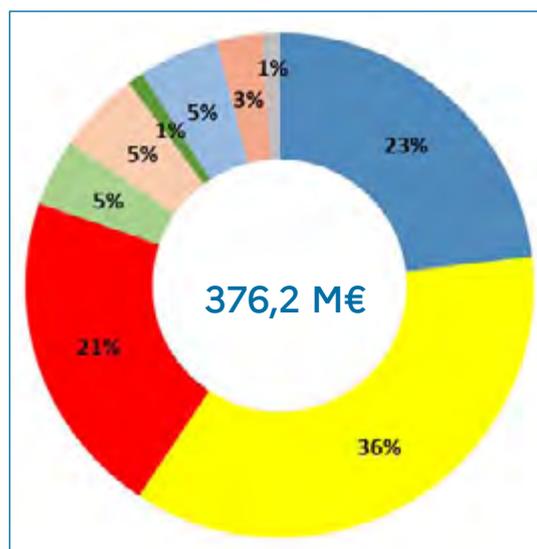
Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes des Départements sont aujourd'hui fortement liées à la conjoncture économique et aux produits des DMTO et de la TVA reversée et représentent 32 % des recettes réelles de fonctionnement.

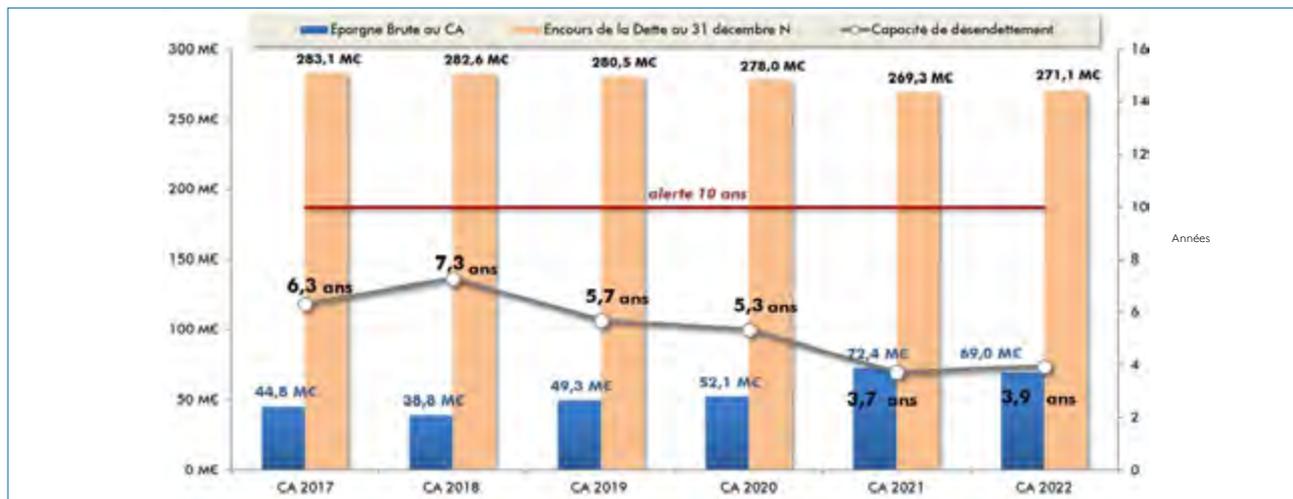


Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été impactées, particulièrement sur la seconde partie de l'exercice, par des éléments externes (inflation, revalorisation salariale...). Les allocations individuelles de solidarité représentent 36 % des dépenses réelles de fonctionnement.



Les indicateurs financiers

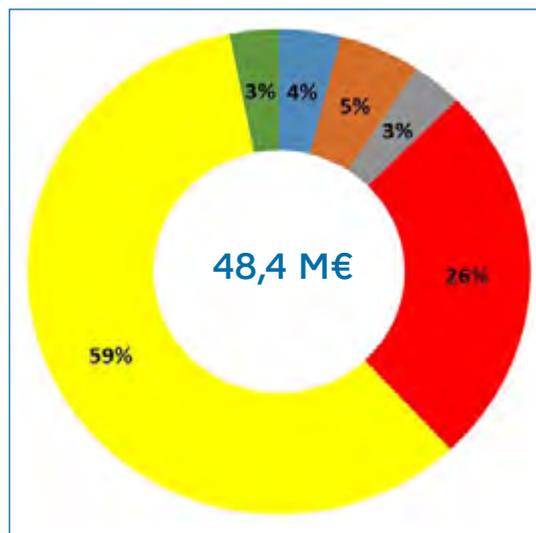


Au travers des indicateurs constatés à l'issue de l'exercice 2022, la stratégie financière du Département prend tout son sens. L'endettement a été maîtrisé (271,1 M€) avec un niveau d'investissement exceptionnel.

L'épargne brute, 69 M€, est proche du niveau record de 2021 et surtout loin du seuil d'alerte fixé à 35 M€. Enfin, la capacité de désendettement reste sous le seuil des 4 années. Le Département adapte sa gestion aux événements conjoncturels afin de préserver des marges de manœuvre essentielles pour l'investissement sur le territoire bourbonnais.

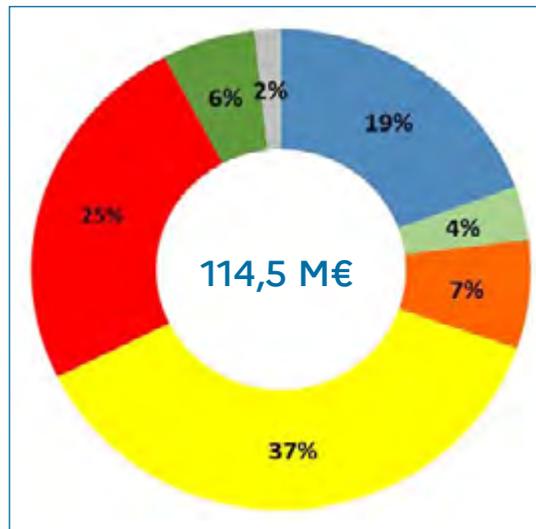
Recettes réelles d'investissement

La stratégie financière du département est respectée au niveau du financement des investissements : l'épargne brute représente 82 % du montant des investissements directs et indirects.



Dépenses réelles d'investissement

Le niveau d'investissement 2022 est exceptionnel. Il atteint 84,4 M€ et confirme l'ambition annoncée durant la crise sanitaire : participer activement à la relance en apportant un soutien aux partenaires du territoire et en investissant sur le patrimoine départemental pour rendre le bourbonnais toujours plus attractif.



1.3 / COMMANDE PUBLIQUE

L'ensemble des consultations porte sur un montant total estimé de **116 804** K€ HT.

102 consultations ont été lancées sur la période, pour un total de **162** lots.

338 offres ont été remises soit un taux moyen de 2,1 réponses par lot.

	Commission achats	Commission d'appel d'offres
Nombre	23	13
Nombre de marchés	120 marchés représentant 83 consultations	42 marchés représentant 19 consultations
Montants	26 065 K € HT	90 739 K € HT



Analyse des consultations lancées par nature :

Nature	Consultations	Lots	Estimation HT	%
Fournitures	18	25	14 979 K€	12,8 %
Services	58	81	45 962 K€	39,3 %
Travaux	26	56	55 863 K€	47,8 %
Total	102	162	116 804 K€	100 %

1.4 / ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les archives départementales collectent les archives courantes de l'administration départementale et de l'État dans le département. Elles conseillent les agents et fournissent les circulaires nécessaires au tri des archives et à la préparation des documents. Elles veillent à assurer la bonne conservation des documents, classent, analysent, côtent et indexent afin de permettre l'accès à ces derniers, tout citoyen ayant le droit de consulter les archives selon les délais de communicabilité définis par la loi.

Un retour à la normale

L'année 2022 a été celle d'un retour à une situation quasi normale pour l'accueil des lecteurs. A partir du 21 mars, ils ont été reçus sans réservation et la salle de lecture a retrouvé 80 % de sa fréquentation de 2019.

Le desserrement des contraintes sanitaires ainsi que l'arrivée d'un nouveau directeur ont permis de nombreuses visites particulièrement dans les mairies et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une nouvelle impulsion a été donnée sur la collecte, avec un effort particulier sur les archives notariales.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, une fois les mesures de confinements levées, le service éducatif a pu accueillir 850 élèves et leurs enseignants.

Site Internet

Fin 2022, plus de **30 000** visiteurs s'étaient connectés au moins une fois sur site.

Plus de **16,5** millions de pages ont été consultées.

Journées du Patrimoine

A l'occasion des 35 ans du bâtiment, les 17 et 18 septembre 2022, des visites guidées ont permis de découvrir les locaux.



Archives

17 kms soit 300 m en plus de linéaire en un an
800 séances de travail
4 650 documents communiqués en salle

1.5 / RESSOURCES HUMAINES



1 889 agents au 31/12/22

Dont **330** assistant(es) familiaux
(femmes 89 %, hommes 11 %)

1 509 agents sur un emploi permanent

195 recrutements

112 en externe

83 par mobilité interne

197 jurys

2 657 candidatures traitées



149 agents bénéficiaires d'une Obligation d'Emploi (BOE)

88 % titulaires

12 % contractuels

25,2 % en catégorie A

16,3 % en catégorie B

55,7 % en catégorie C

2,8 % autres

59,7 % de femmes

40,3 % d'hommes



Une direction des ressources humaines proche de ses agents

Après 3 ans d'interruption, les réunions de bassin ont de nouveau été organisées sur les territoires au dernier trimestre 2022 pour rétablir un contact direct avec les 960 agents qui travaillent dans les collèges, les secteurs des routes et du social. (Informations collectives et/ou individuelles ressources humaines).

Élections professionnelles

Les élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre, et ce, de manière dématérialisée. De ce fait, le scrutin a eu lieu sur 7 jours.

L'organisation des élections professionnelles est un des temps forts du dialogue social

Le taux de participation a été de 45.8%.

Entretiens de mi-carrière

115 agents des collèges (tranche d'âge 40-60 ans avec 15 ans d'ancienneté) ont rencontré début juillet les chargés de mobilité et d'accompagnement qui leur ont expliqué le dispositif pour la tenue des premiers entretiens dès fin janvier 2023 sur les territoires.

Lignes directrices

Adoption de l'ensemble des lignes directrices de gestion, avec le lancement des projets Attractivité, GPEEC ou Qualité de vie et des conditions de travail

Attractivité

Le projet d'attractivité a été lancé pour créer une marque employeur au niveau du département. Il vise à identifier les atouts à valoriser dans nos offres d'emploi, développer une page employeur sur le site internet allier.fr, et renforcer notre présence sur le réseau social LinkedIn. La collectivité a été représentée au salon des formations supérieures CAP SUP à Montluçon le vendredi 25 novembre, pour présenter les métiers de la collectivité.

Égalité femmes-hommes

Dans le cadre du plan égalité femmes-hommes adopté par le Comité technique en février 2020, et comprenant 18 actions, l'année 2022 a été marquée par la formation aux violences sexistes et sexuelles de l'ensemble des agents, y compris le Comité de Direction, et les encadrants. Environ 1300 personnes ont suivi ces sessions de formation, réparties sur les 3 bassins, dans le cadre d'actions ciblées, sous un mode innovant. Aujourd'hui, la collectivité organise en interne ces mêmes sessions à l'attention des nouveaux arrivants, certains agents ayant suivi une formation spécifique de formateur en la matière.

Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)

La cartographie des métiers par domaine est terminée. Un nouveau modèle de fiche de poste a été réalisée sur la base d'une harmonisation des intitulés des métiers, des mentions des conditions d'exercice et des habilitations, l'intégration de certains éléments (groupes fonction RIFSEEP, possibilité ou non de télétravail), afin d'aboutir à la dématérialisation des fiches de poste dans " Mon Dossier RH". S'agissant des prévisions et prospectives, un questionnaire a été envoyé aux directions de la DGADAB dans un premier temps, afin de recenser l'évolution des métiers, des compétences et d'identifier les métiers en tension dans leur domaine.

1.6 / INFORMATIQUE

Cybersécurité « France Relance »

Ce dispositif est destiné à renforcer la sécurité des administrations, des collectivités et des établissements de santé. Des audits ont ainsi été menés sur l'année 2022. Notre collectivité poursuit sa démarche de sécurisation.

Tests et mise en place de chariots de web conférence

Le télétravail s'est généralisé suite à la période Covid. L'usage de la web conférence est devenu quasi quotidien.

Un travail a été conduit autour de la mise en place d'un outil permettant de participer à des web conférences de manière « hybride », en mixant présentiel et distanciel.

Un chariot de web conférence permet sans aucun câble et avec un seul matériel de profiter de la visioconférence. Un premier chariot de webconférence « hybride » a été installé dans la Salle des Bourbons à l'Antenne du château de Bellevue.

Matériels

350 imprimantes
1 761 PC
2 558 écrans
1 290 téléphones fixes
1 223 téléphones mobiles

Interventions gestionnaire libre de parc informatique (GLPI)

5 866 incidents
2 145 demandes

Remplacement de matériel informatique dans les collèges

313 PC
243 portables
100 tablettes



1.7 / COMMUNICATION INTERNE

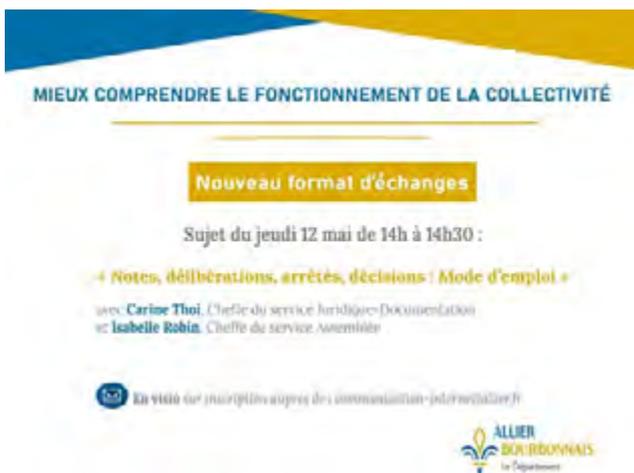
Cycle de conférences inspirantes

2022 a réservé aux agents des temps d'inspiration avec des journées conférences ouvertes à tous. Des témoignages sous forme de webinaire ont également été proposés.

Conférences (abstract du cycle) :

- l'intelligence émotionnelle par le docteur Bernard Anselemn,
- le sens au travail par Jérôme Grolleau, sociologue,
- la confiance par Henry Clety,
- la motivation par Jean-Pierre Trincklin,
- le droit à l'erreur par Julien Cusin,
- la bienveillance au travail par Carine André.

Toutes ces conférences sont disponibles en replay sur l'intranet.



Mini-conférences

Des mini-conférences, en format visioconférence avec préinscription ont été organisées (mieux comprendre sa carrière, mieux comprendre le budget, mieux comprendre les notes, délibérations, arrêtés, décisions).

Ces formats de 30 mn en visioconférence enregistrée sont disponibles sur l'intranet.

Communication sobriété énergétique



333 actualités directions Intranet

13 lettres d'informations du Furet dont 1 hors-série pour les élections professionnelles

9 newsletters management (nouveau)

1.8 / COMMUNICATION

2022 a été l'année du lancement officiel du nouveau logo du département de l'Allier :
« Allier Bourbonnais Le Département ».



Le logo se compose d'une source jaillissante, une pépite d'or, une boussole indiquant la position géographique de l'Allier et un court texte ; il est aussi un corollaire des codes typographiques de la marque territoriale de l'Agence d'attractivité du Bourbonnais

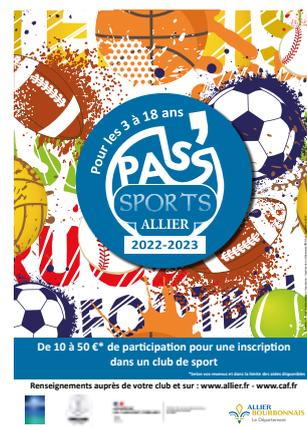
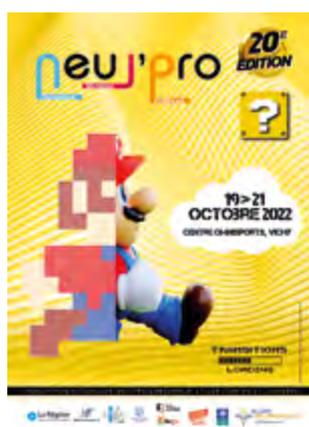
La dernière évolution de l'identité visuelle du Conseil départemental remontait à 2013.

Festival Bourdonner en Bourbonnais

L'année 2022 a également été marquée par la première édition du festival Bourdonner en Bourbonnais. Afin d'assurer la promotion des spectacles mêlant drones lumineux et pyrotechnie, le service communication a déployé un large panel d'outils. Il a fait imprimer 468 affiches génériques (format A3 et A4), plus de 16 200 flyers, etc.

En complément, en plus de l'achat d'espaces publicitaires « classiques » dans la presse locale (presse quotidienne, presse hebdomadaire, radio), l'événement a été relayé sur la Une de TV mag. Le visuel réalisé par le service communication incluait aussi des informations sur Lumières sur le Bourbonnais dont 3 nouveaux spectacles présentés l'été 2022. Le festival a bénéficié d'une importante campagne de communication dont 4 710 brochures de 12 pages (format A5) pour les offices de tourisme.

Des campagnes de communication pour les services



Reflets d'Allier

5 numéros
320 articles rédigés
966 000 exemplaires
51 abonnés audio

Infographie

165 dossiers dont
30 pour les Solidarités
68 pour la Direction générale
67 pour l'attractivité/routes

le Mag's

Une nouvelle publication interne a vu le jour : Mag's, Magazine des agents des solidarités du Conseil départemental de l'Allier.

Le service communication a réalisé la maquette, sa mise en page et a apporté son expertise éditoriale (organisation, rédaction...).



Photos

12 300 photos

170 reportages

26 vidéos / 10 en drone

Internet

44 000 fans Facebook

4 900 abonnés Twitter

4 100 followers Instagram

2 200 abonnés LinkedIn



Presse

115 communiqués et dossiers de presse

87 invitations

1.9 / RESSOURCES INTERNES ET TRANSVERSALES

Juridique assurances

770 délibérations commission permanente
223 délibérations session
497 arrêtés
228 décisions du Président du conseil départemental

Courriers

43 826 réceptionnés
29 483 numérisés
186 273 affranchis
69 931 envois dématérialisés (mails, SMS)
201 351 € frais affranchissement



Sinistres

61 flotte automobile
(20 liés à l'épisode de grêle de juin 2022)
28 dommages aux biens
(22 liés à l'épisode de grêle de juin 2022)
111 en responsabilité civile

Imprimerie

Acquisition d'un traceur à l'Imprimerie pour l'impression grand format sur différents supports bâche et adhésif

10 205 cartes de transport scolaire
2 500 carnets de fouilles Paléopolis
7 000 diplômes Paléopolis
285 150 enveloppes

PARTIE 2

Le Département, acteur des solidarités

2.1 / ENFANCE ET FAMILLE

La politique de prévention dans le champ de l'enfance et de protection de l'enfance regroupe l'ensemble des missions de prévention primaire et secondaire exercées auprès des familles (dont la Protection maternelle et Infantile), l'adoption, la responsabilité du traitement des informations relatives aux mineurs en danger, ainsi que les missions qui relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) autour de l'accueil des enfants confiés au Département. Le service de Protection maternelle et Infantile (PMI) assure les missions d'accompagnement des familles en matière médico- sociale, bilans de santé, vaccinations, éducation et prévention et suivi médico-psychologique.

Politique publique	Dépenses
Actions de prévention et de soutien à la parentalité	4 763 775 €
Protection maternelle et infantile (PMI)	576 764 €
Protection de l'enfance	25 424 895 €
TOTAL	30 765 434 €

**Hors prise en compte du budget consacré aux assistants familiaux (DRH)*

1 456 enfants confiés

893 consultations jeunes enfants

6 207 enfants (0-6 ans) vus par la protection maternelle infantile (PMI)

51 structures petite enfance

(établissements d'accueil du jeune enfant - EAJE)

6 231 places d'accueil pour la petite enfance dont :

4 739 chez les assistants maternels

973 en établissement EAJE

519 en maisons d'assistants maternels



2.2 / ACTION SOCIALE



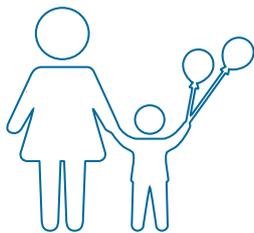
Forum Parentalité

Les rencontres interprofessionnelles ont pour objet de favoriser une meilleure connaissance des différents acteurs parentalité pour un meilleur accompagnement des familles.

Trois forums, soit un par arrondissement, ont été organisés en fin d'année 2022.

Le format est simple et quasiment identique aux années précédentes pour favoriser les échanges, avec :

- des stands tenus par les structures qui souhaitent participer ;
- un programme de 9 présentations/échanges d'une quinzaine de minutes en format "table ronde" pour ceux qui souhaitent mettre en lumière un service précis, une action particulière, ou juste présenter leur structure d'une autre manière ;
- des visiteurs qui viennent 1 à 2 heures ou l'après-midi pour rencontrer les partenaires de visu et obtenir des informations.



Journée départementale des assistants maternels

Le 19 novembre 2022, a eu lieu la journée annuelle départementale des assistants maternels.

Près de 200 professionnels se sont retrouvés à l'espace Capdevielle à Montmarault, sur le thème « Vers une éducation co-positive ». Le sujet fut notamment abordé au travers de conférences : l'une animée par Ana Cubino portant sur l'égalité entre les filles et les garçons, l'autre animée par Claire Marsot portant sur « les comportements difficiles des enfants ».





Enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance Une meilleure prise en charge de la santé

Le département met en place un parcours de soins coordonnés pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Le médecin référent départemental « Protection de l'Enfance » est en charge de cette mission. À ce titre, il organise la coordination centrale de la santé des enfants confiés afin de permettre la prise en charge tant sur un plan physique que psychique.

Désormais, à l'arrivée d'un enfant à l'aide sociale à l'enfance, un bilan de santé initial complet est établi. Puis, tout au long de son parcours, une évaluation de santé annuelle systématique sera réalisée.



Cellule départementale de recueil de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes

La cellule connaît pour l'année 2022, une activité similaire à l'année 2021 avec 2 187 informations entrantes et un taux de qualification de 59 % soit une petite diminution par rapport à 2021.

La dégradation des situations signalées, repérées en 2022, reste à l'image de 2021 avec une poursuite de l'augmentation du nombre de signalements pénaux (200 en 2022 / 120 en 2021) notamment pour des faits de violence physique. Malgré cela, une diminution du nombre d'ordonnances de placement provisoire (OPP) est observée pour 2022 avec un accent qui a été mis sur la mise en place d'accompagnements administratifs venant s'inscrire dans le rôle de chef de file du département lié à la loi de mars 2007.

Observatoire des violences intrafamiliales

1^{ère} année d'exercice de l'observatoire des violences intrafamiliales

Le Conseil départemental de l'Allier a été le premier en milieu rural à s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes en se dotant d'un observatoire départemental.

Avec l'aide de ses partenaires, l'observatoire a permis d'agir efficacement afin de lutter contre ces violences avec des sessions de formation et la création d'outils à destination du public et des professionnels.

Le Département a décidé de renforcer ses actions par la création d'un observatoire des violences intrafamiliales qui se veut être une démarche transversale sur le sujet des violences. Cet observatoire s'inscrit dans l'engagement départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et dans la lutte des violences intrafamiliales.

Les 8^{es} rencontres de l'observatoire ont eu lieu mardi 29 novembre 2022 à Vichy sur le thème des violences sexuelles intrafamiliales : plus de 200 professionnels de tous univers et 10 intervenants.

8^{es} rencontres
de l'Observatoire départemental
des violences intrafamiliales

**Violences sexuelles intrafamiliales :
enfants victimes**
mieux comprendre mieux prévenir mieux protéger

**Mardi 29 novembre 2022
9 h à 16 h 30**

ALLIER
BOURBONNAIS
Le Département

Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE)

Une animatrice ODPE est arrivée à la Direction Enfance Famille en avril 2022.

Une rencontre de l'ODPE s'est tenue le 9 juin 2022 qui a permis des échanges sur les points suivants :

- principaux enjeux de la loi Taquet ;
- éléments statistiques sur la prévention et protection de l'enfance ;
- état des lieux des principales actions inscrites au Contrat Départemental de Prévention et Protection de l'Enfance (CDPPE) ;
- bilan des rencontres du Haut Conseil des enfants confiés.

L'observatoire, en sa qualité d'instance partenariale qui regroupe l'ensemble des acteurs de la Protection de l'enfance intervenant dans le département de l'Allier, contribue à l'animation du Haut Conseil des enfants confiés ; il s'agit d'une instance représentative regroupant une trentaine d'enfants confiés entre 8 et 21 ans.

À travers le Haut conseil, les enfants confiés se montrent force de propositions pour aider l'ensemble des professionnels à améliorer leur prise en charge.

Durant l'année 2022, 8 séances de travail ont été organisées en territoire et une séance plénière où les jeunes ont pu échanger avec l'élue en charge de la famille.



stop violence



2.3 / AUTONOMIE



La politique départementale de l'autonomie, tant dans le champ de l'avancée en âge que du handicap, développe des réponses personnalisées aux besoins des personnes pour préserver leur autonomie (actions de prévention) ou pour compenser les conséquences de la perte d'autonomie sur leur vie quotidienne, qu'elles vivent à domicile ou en établissement.

Politique publique	Dépenses
Prestations pour les personnes âgées	68 176 696 €
Prestations pour les personnes handicapées	50 063 639 €
Total	118 436 915 €

« Vieillir Bien dans l'Allier – parcours de la personne âgée »

A l'occasion de la session extraordinaire du 12 mai 2022, l'Assemblée départementale a approuvé un rapport-cadre « Vieillir bien dans l'Allier – parcours de la personne âgée ». Ce rapport pose les grandes orientations de la politique départementale pour les 15 prochaines années.

Suivant le parcours de la personne âgée, il aborde les enjeux majeurs de prévention de la perte d'autonomie (parcours de soins, isolement, repérage des besoins, etc), l'accompagnement du virage domiciliaire et du renforcement du secteur de l'aide à domicile qui répond au souhait majoritaire de rester à domicile. Il trace aussi la trajectoire résidentielle en mettant en avant les formes d'accompagnement disponibles (habitat inclusif, résidence autonomie, EHPAD) et les enjeux de modernisation des équipements et d'amélioration continue de la prise en charge des personnes. Le rapport aborde également l'accompagnement des aidants familiaux et professionnels ainsi que la gouvernance.



Habitat inclusif 2022/2029

Première programmation

Afin d'accélérer le développement de l'habitat inclusif, un amendement gouvernemental au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2021 permet la mise en place, par les Départements, de l'Aide à la Vie Partagée (AVP).

L'AVP est une nouvelle aide individuelle concourant à solvabiliser les personnes faisant le choix d'habiter dans un habitat inclusif. L'AVP s'appuie sur le projet de vie sociale et partagée, ainsi que sur la configuration des lieux et le mode d'habiter. Elle est versée directement au porteur du projet partagé. Elle finance l'animation, la coordination du projet de vie sociale ou encore la régulation du « vivre ensemble » à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitat. Cette offre doit garantir inclusion sociale et vie autonome, dans un environnement adapté et sécurisant.

Les bénéficiaires éligibles sont les personnes en situation de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH ou titulaires d'une pension d'invalidité et les personnes âgées de plus de 65 ans relevant d'un Groupe Iso Ressources (GIR) de 1 à 6 sans condition de ressources.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a proposé de conventionner avec les départements volontaires en soutenant à hauteur de 80 % les dépenses d'aide à la vie partagée pour les conventions signées avant le 31 décembre 2022, dans le cadre d'une programmation starter 2022-2029.

Afin d'établir cette programmation, le département de l'Allier, en lien avec la Conférence des financeurs de l'Habitat Inclusif, a lancé un appel à candidature.

21 dossiers ont été retenus dans le cadre de cette programmation starter 2022-2029, soit 191 AVP dont 128 à destination des personnes âgées et 63 à destination des personnes en situation de handicap.



2.3 / AUTONOMIE

Journée des aidants

Le 6 octobre dernier a eu lieu la première journée départementale des aidants à l'institut universitaire des technologies (IUT) de Moulins. Un programme riche et varié attendait les participants : émission de radio, conférence, présentations de dispositifs, etc.

Le bilan de cette première édition a été très positif. Les aidants étaient au rendez-vous avec plus de 200 participants sur la journée. Les professionnels ont aussi beaucoup apprécié ce temps de rencontre grâce à la présence de 25 stands et la présentation d'une vingtaine de dispositifs à même de les aider à mieux coordonner leurs interventions.

Lors de l'événement, l'exposition itinérante de portraits d'aidants « Des visages derrière un engagement » a été présentée. Elle sillonnera le département lors de diverses manifestations. D'ores et déjà, une nouvelle édition est prévue en 2023.

Établissements

49 EHPAD

11 résidences autonomie

33 structures dédiées aux personnes handicapées

47 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

21 habitats inclusifs sélectionnés pour l'aide à la vie partagée (191 AVP dont 128 pour personnes âgées et 63 pour personnes en situation de handicap)



Bénéficiaires APA
(Allocation personnalisée d'autonomie)

11 247 dont :
5 775 à domicile
5 472 en EHPAD

CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)

25 215 décisions



PCH
(Prestation de compensation du handicap)

1 691

Aides sociales

2 415

2.4 / TERRITOIRES ET OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Le pilotage de l'action sociale territoriale départementale regroupe la coordination de l'action des 23 Maisons Sociales Départementales (MSD) composées d'équipes pluridisciplinaires et des services protection de l'enfance et ressources internes des 3 Territoires des Solidarités Départementales (TSD).

Plus de 100 Equipements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) sont tarifés et contrôlés par le Département.

TSD de Vichy - Plan d'actions

Suite à l'audit conduit en 2021, 25 actions ont été déployées dont la réorganisation des services autour du cœur de métier du travail social, l'aménagement des espaces de travail, l'organisation de formations. Ce travail s'élabore en collaboration avec les agents.

Poursuite du déploiement du plan de contrôle des ESMS

Dans un contexte où les mesures de protection de l'enfance à domicile dans un cadre administratif ou judiciaire sont de nature très diverses et manquent parfois de lisibilité pour des familles confrontées à différents intervenants, le Département a expérimenté durant l'année le regroupement de toutes ces mesures en une, judiciaire ou administrative, dont l'intensité varie en fonction des besoins de la famille.

4 inspections dans les ESMS

29 places de mesures uniques protection de l'enfance à domicile déployées sur le territoire

1 séminaire participation des personnes accompagnées

220 mesures d'aide éducative à domicile contractualisées

16 000 accompagnements sociaux réalisés



Personnel

257 agents

190 au contact des habitants

136 assistants de service social

13 éducateurs de prévention

5 psychologues

6 conseillers en économie sociale familiale

9 agents accueil TSD

27 agents accueil MSD

2.4 / TERRITOIRES ET OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Focus sur la participation des personnes accompagnées



En lien étroit avec la démarche de projet global qui place la personne au cœur de son propre accompagnement, le Conseil départemental a organisé le 13 juin avec les associations du secteur caritatif une journée de travail sur la participation des personnes accompagnées.

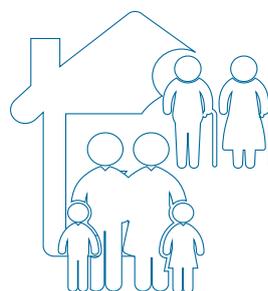


Schéma Unique des Solidarités

Lors de la session de décembre 2022, l'Assemblée du Conseil départemental a adopté le Schéma unique des solidarités 2023-2027.

Le document détaille les actions que la collectivité conduira les 5 prochaines années dans le domaine des solidarités humaines, de l'enfance au grand âge, en passant par le handicap et l'insertion professionnelle. Il s'attache par exemple à développer le partenariat avec les Maisons France Services et à poursuivre les réflexions autour de la participation des personnes. Le schéma réaffirme la volonté du Département d'associer pleinement aux actions les publics rencontrant des difficultés temporaires ou pérennes. Il place le projet de vie des personnes accompagnées au cœur de ses interventions. L'idée est d'apporter une réponse globale aux besoins des habitants de l'Allier, en facilitant le travail en commun des différents services et partenaires du Département (communes, associations, etc.).

Toujours dans cette idée de transversalité, le document élargit son propos en affirmant une nouvelle articulation entre les actions purement sociales et les autres politiques publiques départementales. Ainsi, il évoque une première piste de travail autour du sport et de la culture, deux vecteurs de lien social.

Dans cette même dynamique, le schéma existe en version dématérialisée, accessible sur l'intranet, pour faciliter le partage de l'information.

SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS de l'Allier



2.5 / INSERTION, EMPLOI ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Cette direction est constituée de 5 services et d'une mission : RSA et FDS (Fonds départemental des Solidarités), Inclusion Emploi, un service insertion professionnelle et sociale sur chacun des trois territoires et une mission dossiers stratégiques / projets transversaux.

Politique Publique	Dépenses
Logement	1 211 429 €
Actions d'insertion et de remobilisation vers l'emploi	3 551 339 €
Allocation RSA	66 396 300 €
Total	71 159 068 €

Diagnostic des bénéficiaires du RSA

La prestation relative au diagnostic des bénéficiaires du RSA portée par la société RS Performance a démarré au mois de septembre 2022. Tous les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs sont reçus en entretien individuel pour faire le point sur leur situation. Au 31 décembre 2022, 2 337 personnes ont été convoquées et 1 048 avaient été reçues (soit un taux de présence de 49,5 %). Pour les personnes non présentes et non excusées, celles-ci seront convoquées devant l'équipe pluridisciplinaire. Ce premier échantillonnage a permis d'établir une première analyse des profils des bénéficiaires du RSA et de repérer leurs difficultés en termes de mobilité, d'accès au numérique, etc.

Nouveau règlement des Équipes Pluridisciplinaires (EP)

Le nouveau règlement des Equipes Pluridisciplinaires (EP) modifiant les niveaux de sanction en raccourcissant les durées de réduction du RSA pour aller vers une radiation plus rapide a été mis en place au 1^{er} septembre 2022.



Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Malgré une diminution des aides FSL accordées, celles relatives à l'énergie sont en augmentation de 20 % sur 12 mois dans un contexte de crise énergétique fragilisant les plus précaires. Les deux principaux fournisseurs d'énergie (EDF et ENGIE) ont augmenté leur contribution financière au FSL en 2022.



738 441 € Fonds d'aide aux jeunes (Chèques d'accompagnement personnalisé Secours ASE et insertion Allocations mensuelles)

9 128 bénéficiaires RSA fin 2022

1 909 personnes aidées au titre du FSL

894 dossiers prévention expulsion

53 bénéficiaires parcours Persévérance

Participation des personnes au pouvoir d'agir : les grands ateliers

Un des objectifs centraux de la stratégie du plan départemental de prévention et de lutte contre la pauvreté est de renforcer le pouvoir des personnes accompagnées dans la réussite de leur parcours de vie.

Le 13 juin 2022, se sont tenus dans ce cadre des grands ateliers. L'événement a été organisé par le Département et des associations caritatives de l'Allier, partenaires conventionnés (Croix Rouge, Secours Catholique et Secours Populaire) dans les locaux de l'institut régional de formation sanitaire et sociales (IRFSSA).

D'autres initiatives impliquant la personne accompagnée dans son parcours devraient voir le jour dans les mois à venir.

Actualité du SPIE

En juillet 2022, le service coordination du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) a été créé.

Deux animatrices des Espaces Insertion Emploi (EIE) ont pris leurs fonctions en novembre dernier.



PARTIE 3

Le Département, acteur de l'aménagement

3.1 / HABITAT



11 000 appels point rénovation info service guichet France Renov
1 147 nouveaux contacts créés
4 073 383 € d'aide à l'habitat dont
968 922 € pour le parc privé
3 104 460 € pour le parc public
1 460 100 € au titre de la délégation des aides à la pierre dont 275 000 € avec des crédits de démolition et 77 100 € avec des crédits du plan de relance de l'État

400 visites de logements du parc privé
215 dossiers Anah ou caisses de retraite déposés pour près de 3,5 M€ HT de travaux générés
528 subventions engagées
445 logements du parc social soutenus au titre du Département
342 logements du parc social soutenus au titre de la délégation des aides à la pierre dont 80 au titre de la démolition et également 23 avec des crédits du plan de relance de l'État

Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

L'évaluation du PDH 2017-2023 a été menée et la démarche d'élaboration du PDH 2024-2029 a été lancée.

Fonds départemental d'avance de trésorerie

Le fonds départemental d'avance de trésorerie pour les ménages aux ressources modestes a été prolongé. Les résultats ont été probants avec l'utilisation de la totalité des sommes pour accompagner les travaux des ménages.



FRANCE RENOV' ALLIER
SERVICE PUBLIC GRATUIT



AVANT **APRÈS**

Besoin d'un conseil pour la rénovation de votre logement ?

Vous souhaitez...

- réaliser des économies d'énergie
- améliorer un logement dégradé
- adapter votre logement pour le maintien à domicile

Nous vous apportons...

- des conseils sur-mesure
- une orientation vers les aides financières qui vous correspondent
- un accompagnement spécifique

Les conseillers France Renov'Allier sont à votre écoute :
04 70 34 41 84
francerenovallier@allier.fr



France Rénov

Le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) a été mis en œuvre et a évolué en France Rénov : déploiement du guichet unique piloté par l'agence nationale de l'habitat (ANAH).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le réseau des conseillers « FAIRE » a été remplacé par le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH).

Le service public de la performance énergétique de l'habitat comprend un réseau d'espaces conseils répartis sur le territoire visant à :

- à accroître le nombre de projets de rénovation énergétique ;
- à encourager les rénovations performantes et les rénovations globales.

Il assure l'information, le conseil et l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique.

Le service public de la performance énergétique de l'habitat favorise :

- la mobilisation des professionnels et du secteur bancaire ;
- l'animation d'un réseau de professionnels et d'acteurs locaux ;
- la mise en place d'actions facilitant la montée en compétences des professionnels.

Nouveau programme d'intérêt général départemental

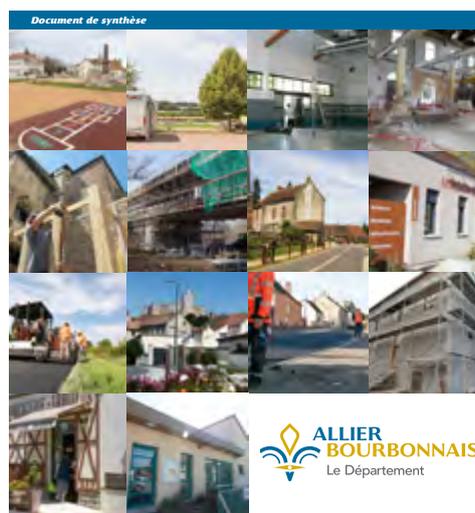
Un nouveau programme d'intérêt général départemental a été lancé pour accompagner les ménages dans les travaux de rénovation de leur logement (adaptation au vieillissement, réhabilitation énergétique, lutte contre l'habitat indigne, etc.).

3.2 / DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Programmation des aides aux communes

289 communes bénéficiaires
553 dossiers de subventions programmés
20,1 M€ accords de principe
67,6 M€ travaux

Nouveau programme d'aide aux communes 2022 - 2026



La programmation 2022 a été la plus forte jamais enregistrée, démontrant que la refonte du dispositif d'aides aux communes a bien été intégrée et adoptée par ces dernières.

Le programme de reconquête des centres villes et centres bourgs a pris une forte ampleur avec, en phase d'étude, plus de 110 communes et la signature de 21 nouveaux contrats.



Contrats de territoire

38 actions engagées
5 291 925 € de subventions
26 560 469 € de travaux

3.3 / SPORT



192 dossiers subventionnés

Montant
total engagé

541 695 € en fonctionnement

21 976 € en investissement

Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) représente le Mouvement Olympique et Sportif dans l'ensemble des territoires et constitue un maillon essentiel de la politique de développement du sport en France.

A l'instar du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) à l'échelon national, le CDOS rassemble les instances territoriales des fédérations et se positionne comme un interlocuteur privilégié pour la définition et la mise en œuvre de la politique sportive des collectivités. Le CDOS a pour mission de développer la pratique sportive, de sauvegarder et de diffuser les valeurs de l'Olympisme, de préserver le patrimoine sportif départemental. Il apporte un soutien à l'ensemble des comités sportifs de l'Allier tels que la

logistique, l'information et la formation des dirigeants, la gestion salariale, l'aide à la comptabilité, le prêt de matériel, etc.

Il est donc l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (État, Département, établissements de coopération intercommunale...) pour toutes les questions d'intérêt général relevant de leur ressort.

Pour impulser une nouvelle dynamique sportive territoriale et sur initiative du Département, un nouveau comité départemental olympique et Sportif (CDOS) a été créé le 11 mars 2022.

« Terre de Jeux Paris 2024 »

Le Département a obtenu la labélisation « Terre de Jeux Paris 2024 ».

« Terre de Jeux 2024 » est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, CDOS, etc.) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.



« Valeurs de l'Olympisme »

Une exposition sur les « Valeurs de l'Olympisme » à destination de l'ensemble des collèges de l'Allier est déployée depuis septembre 2022.

3.4 / INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ

La direction infrastructures de mobilité est chargée de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier départemental et de ses ouvrages. Elle est en charge, par ailleurs, de la viabilité hivernale, de l'entretien des dépendances (fauchage, débroussaillage, ramassage des déchets), de l'entretien des chaussées, de la gestion du domaine public routier et de la réalisation des travaux de fonctionnement et d'investissement.

Ces missions sont également complétées par la gestion des vêtements de travail et Equipements de Protection Individuelle (EPI) et des dossiers en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Ouvrages d'art dont le Département de l'Allier a la charge

Le Département a un patrimoine composé de 1 500 ponts.

En 2022, 14 M€ ont été dédiés aux travaux de réhabilitation de 18 ouvrages d'art du territoire dont 2 dans le cadre du Pacte Allier.

Ils concernent les chantiers suivants :

- des réparations importantes sur l'ouvrage d'art de Baisse Moulins situé à Villefranche-d'Allier pour un montant de 50 000 € ;
- la réhabilitation du pont de Saint-Yorre pour un montant de 1,8 M€ ;
- la remise en état de service du pont des Iles situé à Montluçon pour un montant de 291 000 € ;
- le renforcement de la digue de l'étang de Saloup pour un montant de 170 000 € ;
- les travaux suite à l'effondrement d'une partie du pont sur le bief situé à Saint-Clément pour un montant de 200 000 € ;
- la poursuite du remplacement de 3 buses métalliques défaillantes à Saint-Pierre-Laval, La Chabanne et Arfeuilles pour un montant de 1,3 M€ ;
- la réparation du pont de Robinson situé à Saint-Clément pour un montant 368 000 € ;
- la poursuite des études écologiques du pont Charles-de-Gaulle situé à Saint-Pourçain-sur-Sioule pour un montant de 50 000 € ;
- le renforcement du pont de la lande à Rocles et du pont des Sauzets à Tronget pour un montant de 440 000 € ;
- le renforcement de la structure du pont de Rouzat situé entre St-Bonnet-de-Rochefort et Bègues pour un montant de 1,21 M€ ;
- la réfection des équipements du pont de Bransat sur le Gaduet pour un montant de 374 000 € ;
- la réfection du pont Jacques-Chirac situé entre Bellerive-sur-Allier et Vichy, qui s'élève à 1,1 M€ (dans le cadre du Pacte Allier) ;
- le renforcement de la structure et la mise aux normes des dispositifs de retenue du pont de Chazeuil entre Varennes-sur-Allier et Paray-sous-Briailles pour un montant de 3,6 M€ (dans le cadre du Pacte d'Allier) ;
- la réfection complète d'un mur en maçonnerie à Buxières-les-Mines pour un montant de 38 260 € ;
- la réfection de 4 ouvrages franchissant l'autoroute A71 à Bizeneuille et Givarlais pour un montant de 82 385 € ;
- la réfection totale du pont du Grand Vallon à Vicq pour un montant de 174 000 € ;
- la réfection complète de 2 passerelles dans les gorges de la Bouble à Chantelle pour un montant de 679 573 €.



3.5 / ROUTES DÉPARTEMENTALES



Le Département gère 5 283 kms de routes départementales. En 2022, plus de 9 M€ ont été dédiés aux travaux routiers.

Ils concernent les chantiers suivants (opérations supérieures à 200 000 €) :

- la mise à niveau de l'itinéraire Chamblet-Montmarault pour 1,55 M € ;
- le renforcement-élargissement entre la RN7 et le Logiparc pour 891 000 € ;
- l'amélioration de la structure de chaussée à Gannat, Bellerive-sur-Allier et Saulzet pour 750 000 € ;
- l'amélioration de la résistance mécanique de la chaussée (le Mayet-d'Ecole/ Brout-Vernet) pour 540 000 € ;
- la réfection de la couche de roulement de la RD907 pour 500 000 € ;
- le reprofilage de la RD 15 pour 400 000 € ;
- les travaux sur la RD 945 pour 370 000 € ;
- le béton bitumeux à l'émulsion sur la RN7 pour 355 000 € ;
- le reprofilage en pleine largeur à Saint-Gérard-le-Puy pour 295 000 € ;
- le reprofilage en pleine largeur à Commentry pour 285 500 € ;
- la réfection de la couche de roulement du giratoire de la Goutte à Saint-Rémy-en-Rollat pour 234 000 € ;
- le renforcement de la structure et réfection de la couche de roulement à Yzeure RD 256 pour 230 000 € ;
- l'amélioration de la résistance mécanique des chaussées de giratoires à Chamblet et Commentry pour 205 000 €.

Prévention et sensibilisation à la sécurité routière

L'année 2022 a été l'occasion de toucher un nouveau public « les séniors » en termes de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.

Ce nouveau public, pour lequel l'observatoire de l'accidentologie relate une accidentalité mortelle plutôt inquiétante, bénéficie maintenant gratuitement des services de l'animatrice du département qui intervient déjà dans les collèges.

L'action traite des effets néfastes des médicaments, des effets du vieillissement sur la

conduite, du manque de visibilité des piétons et utilisateurs de modes doux, fait réviser les nouveaux panneaux et revoir des notions essentielles du code de la route. L'animation est complétée par des scénarios sur simulateur de conduite (4 roues) et un code blanc est proposé en fin de séance.

L'animation a débuté en mai 2022 et depuis, 13 sessions ont été organisées, par groupes de 13 à 35 personnes, dans les communes de tous les territoires du Département. Les demandes continuent d'arriver.

3.5 / ROUTES DÉPARTEMENTALES

Chiffres Clés :

322 interventions aléatoires

108 sur accidents (absorbant, nettoyage)
= 1 250 heures agents

155 sur chute de branches ou arbres
= 1 337 heures agents

38 sur obstacles inertes ou dangereux
= 316 heures agents

21 sur animaux morts ou en divagation
= 109 heures agents



Gestion du Domaine Routier, actes délivrés par les UTT

2 899 permissions de voirie

2 872 arrêtés de circulation temporaires

154 arrêtés pour manifestations (sportives ou culturelles)

Autorisations de conduite en sécurité

342 ACES pour les engins de chantier renouvelées

18 ACES pour les engins d'atelier renouvelés

22 habilitations électriques renouvelées ;

128 autorisations d'intervention à proximité des réseaux délivrées

43 permis Poids Lourds renouvelés

Viabilité hivernale

2 130 heures d'intervention

49 jours d'intervention

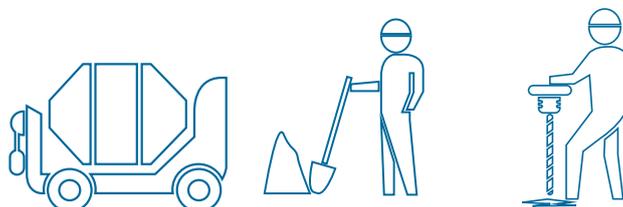
71 200 l de saumure

1 330 t de sel

Entretien des routes

12 500 heures de travail des agents des routes consacrées au nettoyage des abords des RD (ramassage de déchets)

21 700 heures de travail des agents des routes consacrées au débroussaillage.



3.6 / BÂTIMENTS ET LOGISTIQUE

La direction bâtiments et logistique est chargée d'offrir aux utilisateurs des bâtiments du département des locaux en bon état de fonctionnement, adaptés aux besoins, entretenus et performants.

Elle assure la logistique et la gestion du parc de véhicules et met en œuvre plans d'investissement et politiques des élus départementaux.

Depuis 2022, elle s'occupe également via le service patrimoine de la gestion foncière du patrimoine immobilier de la collectivité, de la gestion des baux et conventions et recouvrement des créances liées aux dommages au domaine public routier.

Acquisitions

- 6 fourgons
- 2 tracteurs avec débroussailleuse
- 1 pelle mécanique
- 2 camions (14 et 16 T)

Prévention des risques musculo-squelettiques

Du matériel de ménage sur les plus gros bâtiments de la collectivité, hors collèges, a été acquis permettant la mise en œuvre de la méthode de lavage par pré-imprégnation qui limite les troubles musculo-squelettiques des agents d'entretien.

Plan de sobriété énergétique

La direction est un des acteurs clef du déploiement du plan de sobriété énergétique adopté par la collectivité : nouveau programme de rénovation et d'adaptation de l'ensemble des bâtiments départementaux (hôtel de département, antennes, collèges, ...), avec l'objectif très ambitieux d'atteindre 50 % d'économie en 2035, photovoltaïque, disparition de l'ensemble des véhicules et engins diesels à 10 ans, équipement de toutes les maisons des solidarités départementales (MSD) de véhicules électriques, isolation de bâtiments, mise en place de chaudières performantes, relamping, monitoring des installations de chauffage... etc.

Dans ce cadre, la rénovation énergétique du campus universitaire de Moulins et de l'antenne départementale de Vichy a été commencée.

Hausse du prix de l'énergie

Une forte augmentation des prix de l'énergie (chauffage, électricité, carburant, etc.) a conduit la direction à revoir ses priorités et à fixer de nombreuses mesures en matière de fonctionnement. Ainsi, il a été décidé d'appliquer une température de 19° C dans les bureaux. En parallèle, une expérimentation pour ne pas chauffer les locaux (bureaux, salles de classe, ...) lorsqu'ils sont vides a été menée.



Panneaux photovoltaïques

Le déploiement de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments s'est poursuivi, avec la mise en fonctionnement des trois premiers sites en fin d'année : maisons des solidarités départementales de Cosne d'Allier, Huriel et Dompierre-sur-Besbre.

3.7 / AGRICULTURE, FORÊT ET AMÉNAGEMENT RURAL

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Département intervient en faveur de l'agriculture et de la forêt par dérogation sur un champ plus restreint et dans le cadre d'une convention avec la Région.

Le service assure la mise en œuvre de la politique de soutien en faveur de la filière agricole et filière forêt-bois en définissant les dispositifs d'intervention et instruisant les demandes de subvention tout en veillant à optimiser le financement des interventions avec le fond européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Le service anime également @grilocal03, plateforme de mise en relation des producteurs et des acheteurs de la restauration collective, afin de développer l'économie de proximité par la valorisation des produits locaux en restauration collective. Le service accompagne les adhérents dans la démarche.

99 600 € sécurisation en eau des exploitations agricoles hors irrigation (22 projets)

370 200 € soutien à la santé animale

164 800 € acquisition de matériel (63 projets) pour les coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)

126 000 € diversification des activités (26 projets)

La plateforme @grilocal03

En 2022, l'activité de la plateforme @grilocal03 continue son évolution avec plus de 9,6 % de commandes supplémentaires par rapport à 2021. Plus de 170 000 € de commandes ont été réalisées sur la plateforme Agrilocal03, dont 40 % de produits laitiers, 28 % de viandes et 24 % de légumes.

La première des 3 semaines de communication s'est déroulée à Bessay-sur-Allier avec un forum de rencontres entre acheteurs et fournisseurs @grilocal03 et la visite de la ferme d'un producteur d'œufs bio. 25 acheteurs ont participé à la semaine de communication « au pré de l'assiette ».

Le Département a renouvelé le don de produits locaux commandés (15 000 €) sur la plate-forme @grilocal03 à la banque alimentaire dans le cadre du plan pauvreté Département Région – action « de la ferme aux colis solidaire ». L'Etat finance cette opération à hauteur de 50 %.



Appel à Manifestation d'Intérêt

Le Département a décidé en session de décembre 2020, de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Allier Bourbonnais Produits - Soutien à la commercialisation en circuit court".

Cet AMI vise à soutenir les projets collectifs et innovants favorisant la commercialisation des produits bourbonnais alimentaires et non alimentaires (point de vente collectif, outil logistique, solution de transition numérique, e-commerce, drive, distributeur automatique, etc...) et s'inscrivant dans la démarche de marketing territorial Allier Bourbonnais Produits.

En 2022, cet appel à projet Allier Bourbonnais Produit a permis de soutenir 3 projets collectifs pour un montant de 31 800 € :

- « Chez mes producteurs », à Ebreuil pour la création d'un magasin de producteurs avec une aide du Département de 11 084 € (63%) ;
- « Bio' Local de Lévis » à Lurcy-Lévis, pour la création d'un magasin de proximité de produits bio avec une aide du Département de 14 533 € (40%) ;
- « L'épicerie » multi-services de Nizerolles, pour la création d'un espace de vente de produits locaux, avec une aide du Département de 6 176 € (80%).



Nouvelle programmation FEADER 2023-2027

L'année 2022 a été également consacrée aux travaux de concertation avec la Région sur l'élaboration de la future programmation FEADER 2023-2027.

Ainsi le Département va cofinancer 7 mesures FEADER en se répartissant les dossiers avec la Région.

La nouvelle programmation 2023-2027 affiche 6 grandes priorités :

- assurer le renouvellement des générations en agriculture, pour viser un maintien du nombre d'actifs ;
- renforcer la solidité du secteur agricole en accompagnant leur transition face aux défis climatique et de préservation des ressources naturelles ;
- renforcer la création et la captation de valeur par les agriculteurs, en s'inscrivant dans les attentes sociétales en matière d'alimentation, de matériaux biosourcés et de relocalisation ;
- accompagner la transition du secteur forêt-bois face aux défis du changement climatique et favoriser la valorisation de la ressource locale ;
- favoriser l'attractivité des zones rurales et la relocalisation de leur économie, en préservant les ressources naturelles et en relevant le défi du changement climatique et en préservant le foncier agricole ;
- développer la production d'innovations, la diffusion de connaissances et les collectifs, sur les enjeux d'adaptation au changement climatique, de transition agro-écologique et de performance économique.

Ce travail a abouti à la signature d'une convention entre le département de l'Allier et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, adoptée en décembre 2022.

3.8 / AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENT

Le service mène les opérations d'aménagements fonciers agricole forestier et environnemental (AFAFE) conformément à sa compétence issue de la loi de développement des territoires ruraux du 2 février 2005 à savoir :

- développer de manière harmonieuse et économiquement durable les espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- animer et favoriser les procédures d'aménagement foncier liées aux infrastructures ;
- accompagner les communes dans l'élaboration ou la révision de leurs réglementations des boisements en définissant les différents périmètres (zonages) pour veiller à une bonne répartition entre les terres agricoles, les forêts, les espaces naturels, habités ou de loisirs ;
- mener la procédure de terres incultes.

Il s'agit de conduire des opérations d'aménagements fonciers liés aux infrastructures linéaires et l'élaboration de réglementations des boisements ...

Réglementation des boisements

Des opérations de réglementations des boisements ont été conduites sur les communes de Lavoine, Laprugne, La Chabanne, et Saint –Nicolas- des-Biefs.



AFAFE

Des opérations d'aménagements fonciers liés à la mise en concession autoroutière de la route centrale Europe-Atlantique (RCEA) sur la commune de Toulon-sur-Allier ont été menées, ainsi que pour les opérations de la liaison Cusset/Creuzier-le-Neuf et pour le contournement nord-ouest de Vichy.



Procédure de terres incultes

La procédure de mise en valeur de terres incultes ou manifestement sous-exploitées sur la commune de Chantelle, a été finalisée par la vente de parcelles au réclamant pour une superficie totale de 30ha.



3.9 / ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le service environnement et activités de pleine nature a pour mission, selon les orientations des élus, de concevoir et mettre en œuvre la politique environnementale de la collectivité, en particulier dans les domaines suivants : préservation et valorisation des espaces naturels et des paysages, développement des activités de pleine nature, gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, volet gestion de l'eau et des milieux aquatiques de la politique départementale de l'eau, mise en œuvre et exploitation du schéma départemental des véloroutes et voies vertes.

Il intervient à la fois en conception et pilotage de projets, maîtrise d'ouvrage de travaux d'aménagement, appui technique et ingénierie, montage et gestion de partenariats, gestion de dispositifs de soutien, organisation de manifestations ou de formations, animation de réseaux, préparation des avis, relations avec les habitants et usagers dans les domaines qui le concernent.

17 ENS avec une fréquentation de 2 500 à 17 000 personnes/ENS/an

149 jours appui technique Mission haies

157 animations environnement ADATER
1 796 élèves / 87 classes

2 795 kg déchets toxiques collectés dans les collèges et autres services du Département et traités dans des filières spécialisées

100 chaudières à granulés ou à plaquettes

201 poêles à granulés subventionnés à des particuliers

3 collèges supplémentaires engagés dans démarche de lutte contre gaspillage alimentaire soit au total 28 établissements accompagnés dans la démarche depuis le début de l'opération

26 316 T/CO₂ - Bilan d'émissions de gaz à effet de serre activités du conseil départemental

27 % réductions par rapport à 2011 sur les postes comparables



3.9 / ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NA-

1 500 km itinéraires cyclables valorisés

61 fiches randonnées téléchargeables

5 territoires petites randonnées pédestres

- Bocage Bourbonnais,
- Moulins Communauté
- Pays de Lapalisse
- Vichy Communauté
- Saint-Pourçain Sioule Limagne

3 parcours nouveaux PEPIT /CAUE de l'Allier

- Forêt de Tronçais
- ENS Hêtres tortueux
- Réserve du Val d'Allier

Plan vélo

Au titre du Plan vélo, l'expérimentation d'un aménagement d'une bande multifonction sur la commune de Quinssaines a commencé, et a été adoptée la convention de partenariat relative au comité d'itinéraires V87 La Vagabonde.

Allier Pleine Nature 2022-2027

Allier Pleine Nature 2022-2027 a été adopté en session de juin 2022. Le Département poursuit la dynamique engagée sur Allier Nature, en prenant deux orientations majeures :

- maintenir le cap de la montée en gamme sur les thématiques prioritaires ;
- initier des projets phares et structurants vecteurs d'attractivité pour le territoire.

Adoption du projet Allier Pleine Nature 2022-2027

Lancement de la mission d'élaboration de l'Atlas départemental des paysages, en partenariat avec l'État (Bureau d'études EPODE)

Rapport cadre " Sobriété énergétique" et énergies renouvelables

Le Rapport cadre " Sobriété énergétique " et énergies renouvelables a été adopté en session de décembre 2022.

Fut adopté dans le prolongement l'appel à manifestation d'intérêt « Transition écologique et énergétique : hydroélectricité ».

Lancement des dispositifs nationaux suricate et outdoorvision (applications sous gestion du Pôle Ressource National des Sports de



3.10 / BUREAU DE LA QUALITÉ DE L'EAU (BDQE)

Le BDQE est le service d'assistance technique du département pour les collectivités gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement.

Le service comporte quatre champs d'intervention :

1. la gestion des subventions d'investissement des collectivités pour leurs projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement rural ;
2. les missions d'assistance technique (assainissement collectif, assainissement non collectif, protection de la ressource en eau) ;
3. les prestations techniques concurrentielles ;
4. participer aux réseaux de suivi de la qualité de l'eau, animation et gestion de données.



Conventions d'assistance technique

85 conventions assainissement collectif
(communes, EPCI)

152 communes concernées

3 conventions assainissement non collectif
(communes, EPCI)

165 communes concernées



CHARTRE QUALITÉ DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

La Charte Qualité est une démarche partenariale qui fixe les objectifs de chacun des acteurs impliqués dans la construction des réseaux d'assainissement. Elle constitue un guide des bonnes pratiques qui précise le rôle de chaque intervenant et les étapes à respecter dans les procédures d'élaboration, de préparation et d'exécution d'une opération de pose des réseaux d'assainissement depuis les études initiales jusqu'à la mise en service.



Pourquoi une charte ?

Adhérer à la charte c'est s'engager à réaliser des travaux de qualité dans une logique de développement durable pour en assurer la pérennité.

Les étapes d'un chantier sous charte

Le maître d'ouvrage définit le programme et décide par délibération de réaliser son opération sous charte, les partenaires signataires s'engagent à :

1 / Réaliser des études préalables avant la rédaction du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) : études à la parcelle, études topographiques, étude diagnostique des réseaux d'assainissement, recensement de l'encombrement des sous sols, études géotechniques ...

2 / Choisir les entreprises mieux adaptées : travaux et contrôles extérieurs

3 / Préparer le chantier : contraintes, choix techniques, planning

4 / Exécuter le chantier

5 / Contrôler et valider la qualité des ouvrages avant réception des travaux par un organisme accrédité indépendant de l'entreprise qui a réalisé les travaux

6 / Entretien des ouvrages pour garantir leur pérennité : gestion

Renouvellement accréditation COFRAC

En 2022, le BDQE a renouvelé son accréditation COFRAC concernant les prélèvements et mesure in situ. Cette reconnaissance sur le plan technique et organisationnel est signe de qualité de service. L'accréditation COFRAC est à la fois une clef de voûte et le premier maillon de la chaîne de confiance du BDQE avec ses utilisateurs.

Collectif Auvergne Destination

Les quatre départements du Puy de Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Allier ont souhaité renforcer les actions de promotion touristique de leurs territoires afin d'accroître la fréquentation et la consommation touristiques.

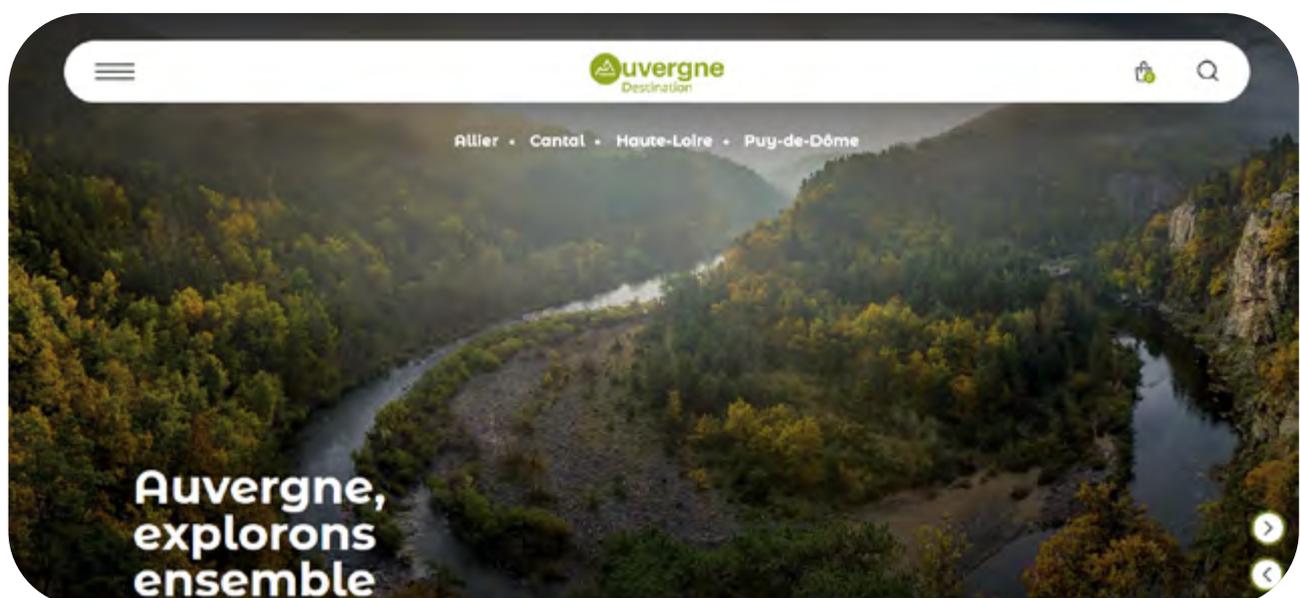
Ces actions s'appuient sur la notoriété de l'Auvergne, destination commune aux quatre départements, et sont mises en place par les trois Comités départementaux du tourisme (CDT) de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire ainsi que la mission « tourisme et patrimoine mondial » du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, ce dernier n'ayant plus de CDT.

Une convention cadre sur 5 ans a donc été adoptée à compter de 2021 par les Conseils départementaux et leurs CDT respectifs, qui acte la création du Collectif Auvergne Destination et prévoit les modalités de partenariat.

Le financement des actions est prévu à parité entre les membres du collectif à hauteur de 240 000 € chacun. Pour 2022, ce partenariat a permis de mobiliser 1 140 000 € apportés par les 4 départements/ CDT (960 000 €), Auvergne Rhône Alpes Tourisme (100 000 €) et Atout France (80 000 €).

L'opération phare 2022 a été la mise en place d'une campagne d'image sur les médias nationaux avec la réalisation d'un film promotionnel de 30 secondes, mettant en avant la destination Auvergne, diffusé sur le réseau France télévision (France 2 et France 5), ainsi que sur l'ensemble des réseaux nationaux en replay : diffusion de 117 spots TV en soirée pendant 3 semaines en mai et 2 semaines début juin. Estimation de plus de 26 millions de personnes atteintes.

En complément, des publicités ont été insérées dans la presse magazine ainsi qu'en bannières web et le magazine Auvergne a été réactualisé.



Agence d'attractivité du Bourbonnais Comité Départemental du Tourisme (CDT)

L'Agence d'attractivité a été créée par le Conseil départemental dans l'objectif de mettre en œuvre une stratégie de valorisation et de promotion du Département et de ses territoires.

A côté de cette Agence, le Comité départemental du tourisme (CDT) a poursuivi ses missions liées à la préparation et la mise en œuvre de la politique touristique du Département, en mutualisant des postes et des actions avec l'agence.

Ce travail partenarial répond à l'objectif affiché dès la création de l'Agence de préparer la fusion des deux structures afin de doter l'Allier d'un outil unique au service de l'attractivité démographique, économique et touristique de son territoire.

C'est ainsi que lors de sa session d'octobre 2022, le Conseil départemental a donné son accord pour faire évoluer les statuts de l'Agence d'attractivité du Bourbonnais afin :

- de la transformer en établissement public à caractère industriel et commercial et de lui donner sa nouvelle dénomination « ALLIER BOURBONNAIS ATTRACTIVITE » à effet du 1^{er} janvier 2023,
- d'inclure dans ses statuts les missions du Comité Départemental du Tourisme au sens de l'article L. 132-2 du Code du tourisme,
- de l'autoriser à reprendre en régie les activités de l'association qui porte le Comité Départemental du Tourisme au 1^{er} janvier 2023.

Des avenants aux conventions cadres de financement avec chaque structure ont été signés sur 2022 pour permettre l'accompagnement financier du Département qui s'est traduit par une subvention de 600 150 € à l'Agence d'attractivité, et de 839 375 € au CDT, dont les activités ont été reprises par ALLIER BOURBONNAIS ATTRACTIVITE au 1^{er} janvier 2023.

Signalisation d'animation culturelle et touristique sur autoroutes

Une démarche innovante a été mise en place dans notre département avec le transfert de la compétence « signalisation d'animation culturelle et touristique » du Préfet de Région au Préfet de l'Allier, et la création d'une commission locale qui permet d'assurer la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par les choix de thématiques et d'implantations de cette signalisation.

Après le renouvellement des panneaux sur l'A71 réalisés par une artiste, la même démarche a été conduite sur l'A79 (ex RCEA) autour de l'illustration des thématiques suivantes :

- Allier Bourbonnais d'azur et d'or
- Thermes Bourbon Nérès Vichy
- Souvigny site clunisien
- St Pourçain cépage et saveurs
- Moulins costume de scène
- Val d'Allier réserve naturelle
- Le PAL parc animalier et de loisirs
- Lapalisse nationale 7 historique
- Voie verte entre Allier et Loire
- Digoin pont canal sur la Loire

Le financement des panneaux est assuré par le Conseil départemental, les territoires concernés par certaines thématiques contribuant à parité avec le Département

Renouvellement des conventions de partenariat avec les EPCI pour les aides à l'immobilier d'entreprise

A la suite de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, dite « loi NOTRe », les EPCI de l'Allier conventionnent avec le Conseil départemental afin de lui déléguer partiellement la compétence d'octroi des aides à l'investissement immobilier des entreprises.

Pour l'aide à l'immobilier d'entreprises, ce sont 144 dossiers qui ont été financés par le Conseil départemental et les EPCI de 2017 à 2022, à hauteur respectivement de 10,6 M€ et 1,7 M€ ; pour la redynamisation des activités commerciales de centre-ville/centre bourg, ce sont 80 dossiers financés entre 2019 et 2022, à hauteur de 605 000 € par le Conseil départemental et 270 000 € par les EPCI.

En concertation avec l'ensemble des EPCI de l'Allier, un accord de principe a été donné en octobre 2021 pour le renouvellement de ces conventions sur l'année 2022. Le partenariat a été prolongé par avenant sur ces mêmes bases pour 2023.



Renouvellement de la convention de partenariat avec France Active Auvergne

L'association France Active est un réseau national qui accompagne les entreprises depuis une trentaine d'années à travers l'octroi de fonds de garanties permettant l'accès à l'emprunt bancaire.

Dans l'Allier, France active Auvergne accompagne des demandeurs d'emplois créateurs ou repreneurs d'entreprises de type très petite entreprise (TPE) ; une cinquantaine de projets sont soutenus annuellement et le Conseil départemental subventionne l'association depuis 2011 dans le cadre d'une convention de partenariat.

Au titre de ses compétences de solidarités territoriales et sociales, le Conseil départemental a souhaité renouveler son partenariat avec France active Auvergne pour deux ans (2022 et 2023) dans l'objectif de consolider la présence des services proposés par l'association en faveur d'un développement territorial équilibré et de l'insertion par l'entrepreneuriat. Une subvention de 15 000 € par an est prévue.

3.13 / ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC ET INCLUSION NUMÉRIQUE



La « Jeunesse face aux risques du numérique », grande cause départementale

La prépondérance des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les pratiques des jeunes ne manque pas de susciter des inquiétudes quant à leur sécurité. Bien que le numérique ouvre de nouvelles opportunités d'apprentissage, de communication et de socialisation, il peut aussi devenir un espace de vulnérabilité pour la jeunesse.

Pour sensibiliser les jeunes et leurs familles, les enseignants et le grand public, le département de l'Allier s'est associé au dispositif Maïf numérique tour pour organiser trois salons du numérique (un par arrondissement) en fin d'année 2022. L'occasion de découvrir pas à pas les risques numériques et les moyens de s'en prémunir.



1 090 visiteurs dont :

571 collégiens

255 jeunes issus des accueils de loisirs

264 familles institutionnels, adultes

Coût de l'opération : 18 000 € TTC
dont la moitié financée par l'Etat au titre de la convention de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.



3.13 / ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC ET INCLUSION NUMÉRIQUE

Labellisation de deux nouvelles maisons France Services départementales



Dans sa volonté toujours affirmée d'améliorer l'accès des services aux publics, le Conseil départemental a pris l'initiative de soumettre la labellisation de deux nouveaux sites départementaux en maison « France Services » : le château de Bellevue à Yzeure et la maison des solidarités départementales de Cosne-d'Allier.

Objectif : renforcer l'accompagnement des usagers dans leurs démarches en ligne. Les deux sites ont été retenus par l'Etat en décembre 2022 ; ouverture projetée au premier trimestre 2023.

Renforcement de l'aide à l'équipement reconditionné via les tiers-lieux bourbonnais

Suite à la création d'une aide à l'équipement numérique des personnes fragiles en 2021 (93 dossiers traités depuis son lancement), le Département poursuit son objectif de création et développement d'une filière départementale du reconditionnement informatique. En 2022, 5 tiers-lieux ont été retenus dans le cadre d'un appel à projets pour organiser des ateliers de réparation ou accompagner les usagers dans la réparation de leur équipement (association bocage numérique le Mazier à Bourbon l'Archambault, association LIBRaiSOL à Vichy, télécentre du Pays de Lapalisse, Centre social 1,2,3 bocage au Montet, EcoCentre à Varennes-sur-Allier).

Montant de l'enveloppe attribuée : **25 000 €**
dont la moitié financée par l'Etat au titre de la convention de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

Partenariat avec la Mongolie

Le Conseil départemental de l'Allier et la province mongole de l'Uvurkhangai ont fêté en 2022 leurs 20 ans de coopération.

Plusieurs évènements ont marqué cet anniversaire en présence de son excellence Nyamkhuu Ulambayar ambassadrice de Mongolie en France et de partenaires mongols :



MARS à Moulins, Vichy et Lapalisse, pendant le Festival Francophone du Reportage Court France Monde France Océans avec la Mongolie pays à l'honneur.



SEPTEMBRE à Gannat lors du concert du groupe « Légende des Nomades » du Grand Théâtre National Mongol dans le cadre des journées culturelles mongoles en France sous l'égide de l'Unesco.



OCTOBRE à Cournon au Sommet de l'Elevage sur le stand de la Mongolie, pays à l'honneur.



NOVEMBRE à Moulins et dans le département avec l'accueil de 22 partenaires de l'Uvurkhangai (élus, professionnels de santé, de l'agriculture, du tourisme et de la culture).

900 personnes ont été mobilisées sur ces évènements qui ont valorisé une coopération forte soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères qui a attribué au Conseil départemental un cofinancement de 50 898 € pour son projet d'appui 2020- 2022 au développement de la province de l'Uvurkhangai sur l'axe « santé-nutrition-handicap ».

Collèges

2 988 578 € dotation aux collèges publics

1 030 718 € dotation aux collèges privés

188 648 € aides pédagogiques

450 934 € aides aux gymnases

8 077 191 € travaux

596 491 € équipements

1046 familles aidées par le fonds d'aide aux collégiens

216 840 €

11 étudiants accompagnés par une bourse doctorale

88 000 €

285 agents publics dans les 35 collèges public et 3 apprentis

9 agents à l'Hôtel du département

et 1 apprenti

12 110 repas préparés par jour (dont élèves du 1^{er} degré)

79 % de demi-pensionnaires

La volonté du Département est d'offrir les meilleures chances de réussite à tous les jeunes bourbonnais, faisant ainsi de l'éducation, et plus largement de la jeunesse, une priorité départementale.

L'objectif est de faire du collège un lieu d'échanges, de réussite et de découvertes éducatives, sociales, solidaires et environnementales.

Pour cela, des moyens humains et financiers sont déployés pour accueillir au mieux environ 14 000 collégiens (12 350 élèves dans le public - 1 700 élèves dans le privé).

En matière d'éducation, les principales missions consistent, d'une part, à assurer la continuité du service public de l'éducation et, d'autre part, à assurer la gestion de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration, de l'entretien général et technique des locaux scolaires ainsi que du personnel (ATTEE) qui participe à ces missions.

De plus, le Département prend en charge des dépenses pédagogiques et vient en aide aux familles de collégiens.

L'unité jeunesse gère les dispositifs d'aides aux structures associatives, aux communes et inter-communalités et établissements publics (conventions, aides aux projets et aux chantiers de jeunes, subvention accueils de loisirs). Par ailleurs elle organise des événementiels destinés aux professionnels, comme les rencontres des professionnels et des élus de la jeunesse – NeuJ'Pro National. Elle gère également un conseil de jeunes, outil d'éveil à la citoyenneté. Elle assure un travail en transversalité avec d'autres Directions de l'Institution (Haut Conseil aux Enfants confiés).

Cette unité travaille étroitement avec d'autres institutions (Etat, Caisse d'Allocations Familiales, MSA Auvergne) et contribue au réseau des structures jeunesse. Elle est également appelée en expertise par les structures jeunesse nationales.





Inauguration des travaux de rénovation complète du collège Anne-de-Beaujeu à Moulins

Le collège Anne-de-Beaujeu a bénéficié d'une rénovation complète de la part du Département. Débutés en début d'année 2017, ces travaux se sont achevés fin 2021, offrant aux collégiens et au personnel de l'établissement un meilleur environnement de travail.

Une enveloppe de 5,4 M d'euros a été consacrée à la restructuration et au réaménagement de la zone d'administration, des salles de classes et des équipements du collège, afin d'offrir aux personnels de bonnes conditions de travail, faciliter le fonctionnement de l'établissement et optimiser la surveillance des élèves et les accès au site.

Ces travaux ont aussi permis de rendre accessible le site aux personnes à mobilité réduite et de réaliser des travaux d'économie d'énergie. L'ensemble du collège a été rénové, sauf la partie cuisine, qui le sera courant 2023.

Par ailleurs se sont poursuivies les rénovations lourdes des collèges Jean Rostand à Bellerive-sur-Allier et Charles Péguy à Moulins.

Jeunesse

20 chantiers de jeunes 37 989 €
68 083 € subventions aux structures organisatrices de centre de loisirs

20 aides permis de conduire jeunes sapeurs pompiers volontaires
20 000 €





Le plan SEDRIIC (Schéma d'évolution digitale et de rationalisation des infrastructures informatiques des collèges)

Toutes les infrastructures des réseaux informatiques de l'administration, jusqu'à présent Éducation nationale, vont rejoindre le giron du Département.

Suite à cette reprise, les équipements individuels vont être améliorés.

1. la généralisation du WiFi

Le Conseil départemental a lancé en 2019 une grande étude de couverture Wifi dans l'ensemble des collèges publics de l'Allier. Fin 2022, tous les établissements étaient équipés.

2. la mise à niveau des matériels audiovisuels

Des projecteurs Ultra Courte Focale, installés au-dessus des tableaux blancs, deviendront la norme, et avec beaucoup plus d'équipements interactifs qu'actuellement.

3.16 / ARCHÉOLOGIE

Le service d'archéologie préventive prend en charge des diagnostics archéologiques prescrits par l'Etat sur le territoire départemental.

Il conduit des fouilles préventives mises sur le marché par les aménageurs publics et privés et rédige des rapports scientifiques et techniques contenant l'inventaire et l'exploitation des données recueillies sur le terrain.

Par ailleurs, il valorise et communique auprès des publics des résultats des opérations archéologiques.

33 diagnostics (1850 jours / agent)
3 fouilles archéologiques préventives

Projet scientifique du service d'archéologie préventive

Le projet scientifique du service d'archéologie préventive se décline en deux actions principales rassemblant chacune des équipes pluridisciplinaires de plus de 30 chercheurs. En 2022, deux Projets Collectifs de Recherche (PCR) ont étudié l'évolution des agglomérations dans le val d'Allier entre l'âge du Bronze et le XIV^e siècle et le Pays de Gannat aux époques protohistoriques et antiques.

Dans le cadre du partenariat noué avec la commune de Creuzier-le-Vieux, ont été confiés en 2022 au service le recollement des collections des anciennes fouilles du site de Saint-Martin, une expertise scientifique de l'exceptionnelle nécropole mérovingienne conservée in situ et une mission de création de kakémonos sur les métiers de l'archéologie pour les journées mérovingiennes des 23 et 24 juillet.



Fouilles préventives

De nombreuses fouilles préventives ont été prescrites à la suite des diagnostics. En 2022, le service a été retenu pour fouiller les remarquables vestiges du Pont Mansart de Moulins (détruit en 1710), ceux d'une parcelle de l'oppidum gaulois de Bègues près de Gannat avec un opérateur partenaire, et enfin une portion de la future route reliant la RD13 à la RD 953 à Neuvy.



Fouilles des vestiges spectaculaires du Pont Mansart par l'équipe du service d'archéologie

3.17 / CULTURE, PATRIMOINE

La direction culture et patrimoine (DCP) est formée de deux missions et assure également depuis la fin de l'année 2020, le pilotage du festival de mapping départemental, Lumières sur le Bourbonnais, avec l'appui technique de la direction des bâtiments et de la logistique (DBL) et depuis 2022, le festival Bourdonner en Bourbonnais.

La mission Culture :

Elle assure la mise en place, la gestion et le suivi de nombreux dispositifs d'aides, de soutien et d'accompagnement pour la diffusion de spectacles, la création de spectacles lors de résidences d'artistes mais aussi pour les festivals, les saisons culturelles, les sociétés savantes, les écoles de musique et les sociétés musical este chorales. Elle assure également la coordination du dispositif « Collège au cinéma » et la gestion du dispositif « Culture Collège ».

Cette mission gère également un site web dédié à la culture : <http://culture.allier.fr>

La mission Patrimoine :

La mission Patrimoine gère les dispositifs d'aide pour les travaux : aux monuments historiques (MH) et objets mobiliers protégés publics et associatifs ; au patrimoine rural non protégé (PRNP) privé et public ; aux monuments historiques privés ; aux objets mobiliers protégés associatifs.

Le Département apporte également un soutien financier aux musées (fonctionnement et investissement).



Subventions culture

22 écoles de musique	438 000 €
52 sociétés musicales et chorales	15 600 €
10 associations culturelles	400 000 €
16 compagnies de théâtre ou de danse	169 000 €
20 lieux et opérateurs culturels	158 000 €
2 établissements de coopération culturelle soutenus (CNCS et Vichy Culture)	150 000 €
40 festivals soutenus	350 000 €
75 spectacles ou résidence d'artistes	10 000 €
13 projets artistique et culturelle	30 000 €

Subventions patrimoine

21 monuments historiques privés	293 356 €
3 monuments historiques publics	144 292 €
61 patrimoine rural non protégé privé	504 356 €
13 patrimoine rural non protégé public	152 943 €

« Culture en EHPAD »

« Culture en EHPAD » est une plateforme numérique en accès libre sur le site internet de la collectivité, pour les EHPAD et résidences autonomie du département.

Les Ehpads bénéficient désormais d'un accès libre et gratuit à 15 contenus en ligne. Cette offre culturelle 100% locale permet d'offrir de l'animation et de l'émerveillement dans ces structures. Elle a permis à des artistes du département fortement fragilisés par la crise sanitaire de travailler. Les contenus sont riches : spectacle de cirque, musique classique, lectures, visites des musées départementaux, documentaires sur la rivière Allier et la seconde guerre mondiale et bien sûr les spectacles de lumière sur le Bourbonnais. Un divertissement largement apprécié cet été lors de la canicule. Grâce au soutien de la conférence des financeurs, de nouveaux contenus viendront enrichir ce catalogue ainsi que des spectacles "en live".



Par ailleurs, la tenue de spectacles en direct dans les établissements s'est poursuivie (théâtre, musique) avec plus de 15 dates.

Maison dite de la Synagogue



Le Département a acquis la maison dite de la Synagogue à Hérisson. Cette maison va offrir pendant plusieurs années un chantier permanent, qui sera une vitrine pour le service d'archéologie préventive (étude d'archéologie du bâti), l'architecte du patrimoine en charge des travaux de restauration ou encore les restaurateurs qui s'occuperont des fresques médiévales.

« Bourdonner en Bourbonnais »



Après avoir mis en lumière les monuments patrimoniaux remarquables de l'Allier et créé un circuit de découverte nocturne au travers du programme « Lumières sur le Bourbonnais » le département de l'Allier a, avec le festival « Bourdonner en Bourbonnais », proposé du 9 juillet au 27 août 2022, un spectacle itinérant composé de 200 drones lumineux qui ont survolé 8 sites naturels départementaux. Plus de 50 000 personnes ont assisté à ce spectacle.

Dispositif

« Travaux sur le patrimoine privé » et « catastrophes naturelles »

Le dispositif de soutien aux travaux sur le patrimoine privé a ainsi été ouvert aux parcs et jardins protégés au titre des Monuments historiques et aux objets mobiliers non protégés (suite à l'ouverture décidée en mars 2022 du dispositif de soutien aux travaux sur le patrimoine public), de même qu'un dispositif a été créé pour les édifices privés (protégés au titre des monuments historiques (MH) ou du patrimoine rural non protégé (PRNP) ayant été victimes de catastrophes naturelles.

Prix Denis Tilliniac

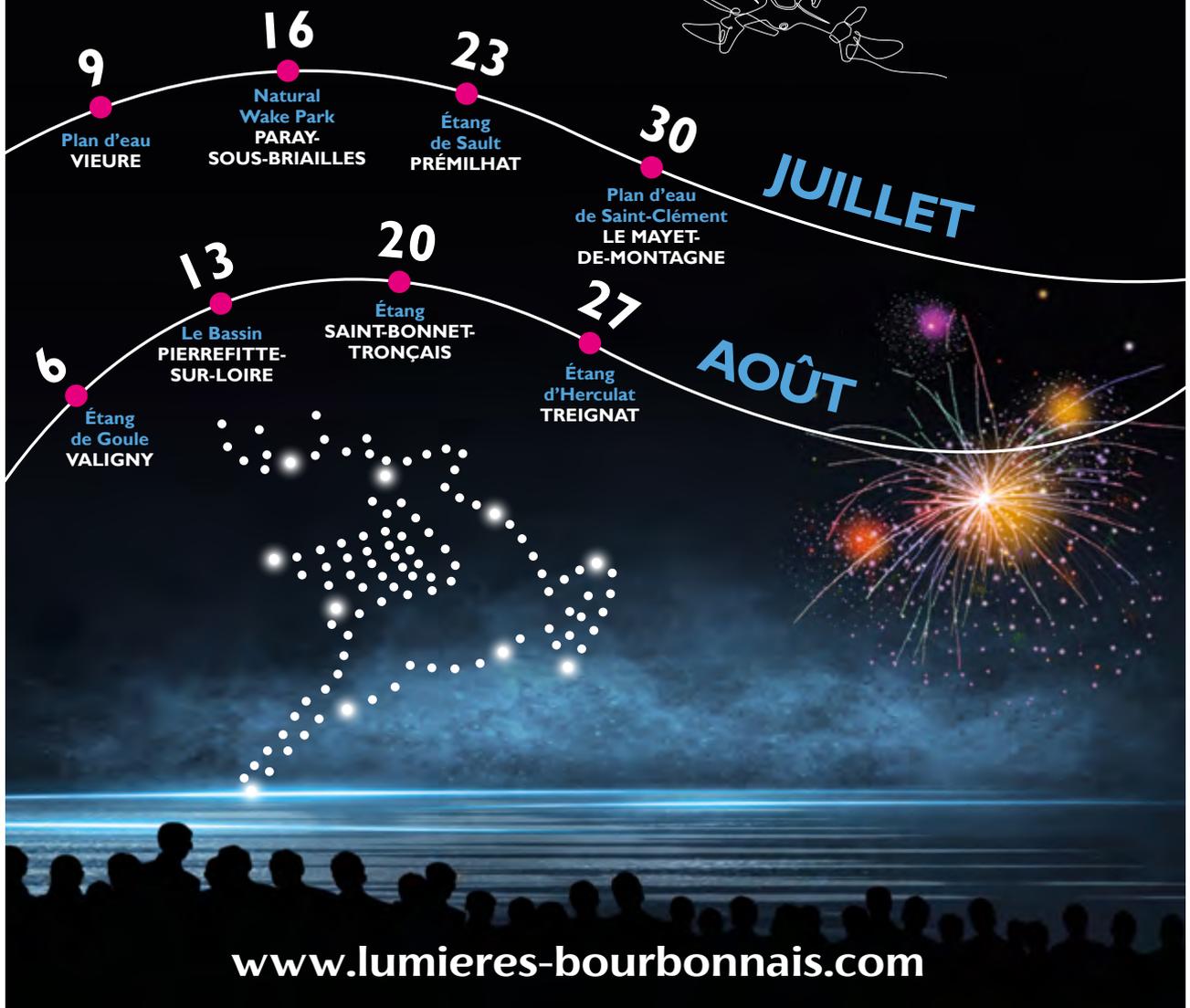
Thomas Morales s'est vu décerner le prix Denis Tilliniac pour son roman *Et maintenant, voici venir un long hiver...*



Festival BOURDONNER en BOURBONNAIS

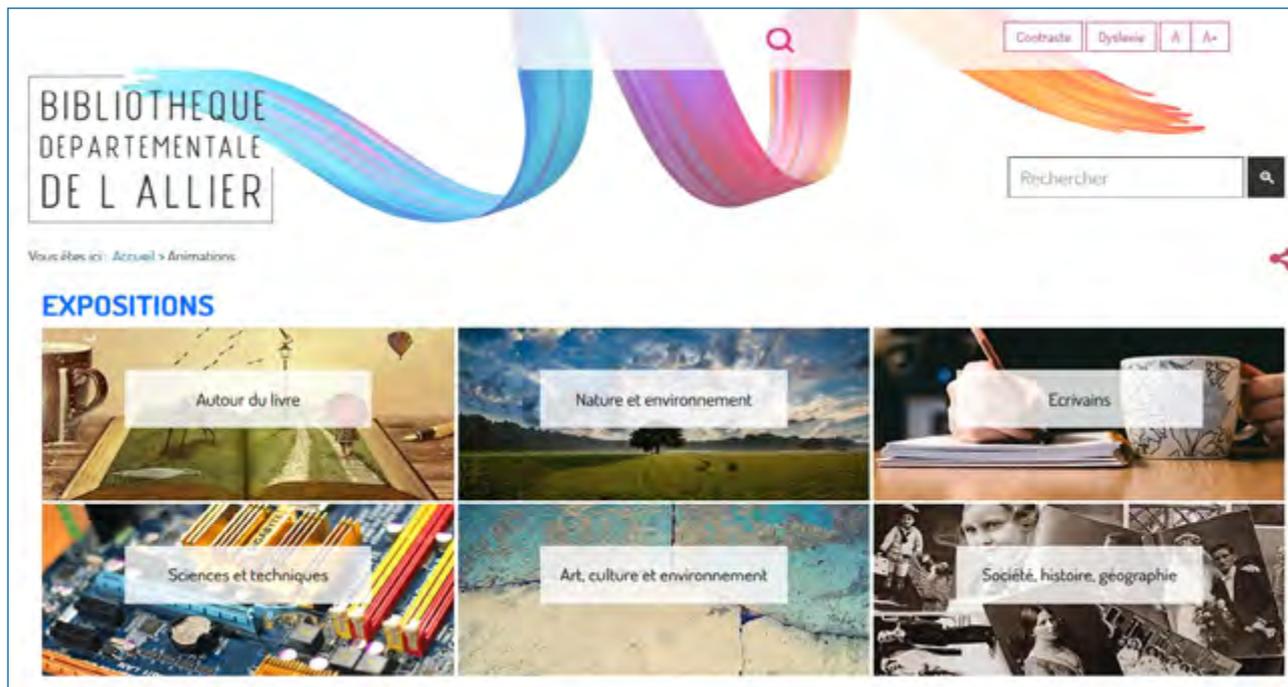
spectacle de drones lumineux

À la tombée de la nuit



www.lumieres-bourbonnais.com

3.18 / MÉDIATHÈQUE



La médiathèque départementale de l'Allier (MDA) est une bibliothèque au service des bibliothèques, des communes et des intercommunalités.

Quatre grandes compétences se dégagent :

La diffusion des documents : compléter ou constituer, par des dépôts temporaires régulièrement renouvelés, l'offre documentaire des bibliothèques des moyennes et petites communes par le biais de plusieurs modes de desserte (navettes-réservations et navettes-échanges, choix sur place).

La professionnalisation des acteurs de la lecture publique : intervenir auprès de quelques 500 bénévoles et salariés des bibliothèques partenaires à travers un programme de formations et de rencontres professionnelles.

L'animation : participer à l'animation de son réseau de bibliothèques de différentes façons (prêt de supports d'animation, d'expositions, accompagnement d'initiatives locales, organisation d'un festival de courts métrages « Tout court j'y cours », de lectures théâtralisées en partenariat avec le CDN, les « Lectures en balades »).

L'accompagnement des collectivités : s'adjoindre aux collectivités dans leurs projets de création, d'aménagement ou de développement de bibliothèques ou de médiathèques.

226 bénévoles

223 bibliothèques et médiathèques constituant le réseau

202 dépôts niveau E*

12 points lectures niveau D*

11 Bibliothèques Municipales niveau C*

5 Bibliothèques Municipales niveau B*

10 Bibliothèques Municipales niveau A*

Typologie de la Direction du Livre et de la lecture classant les bibliothèques de A (premier niveau) à E (dernier niveau)

Médiathèque

316 737 documents dont
371 expositions et matériel d'animation
1 498 jeux et 259 282 livres
26 061 DVD et 25 459 CD
119 234 prêts de documents



« Fil à la patte »

Le spectacle « Fil à la patte », créé par le centre dramatique national de Montluçon est parti en tournée dans les médiathèques et maisons des solidarités du 17 au 23 novembre 2022 et s'adressait aux plus jeunes.

8 spectacles se sont tenus avec 211 spectateurs, souvent en présence des assistants sociaux du département.

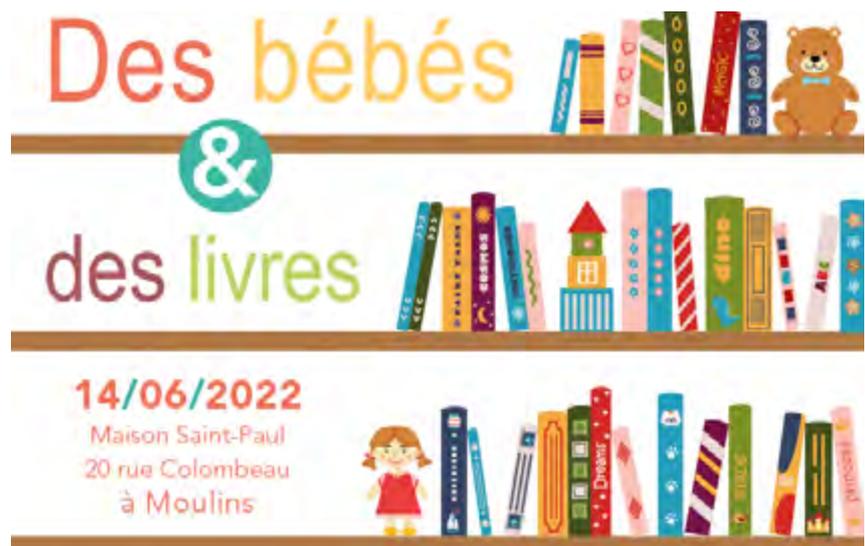
Nouvelle desserte

La nouvelle desserte assurée sans bibliobus au moyen de navettes de réservation régulières et de navettes tournées (livres, expositions, matériel d'animation, jeux et multimédia (CD et DVD) se poursuit.

Label Premières Pages

Le label Premières Pages, délivré par le Ministère de la Culture est le premier label obtenu par la médiathèque départementale.

Ce label englobe des projets qui doivent s'attacher à sensibiliser les enfants de 0-3 ans et leurs familles à la lecture et toutes les actions à destination des 3-6 ans, des parents et des professionnels de la petite enfance en matière de lecture.



Ce label a pour but de faire prendre conscience de l'importance de lire à des bébés afin de les aider à se construire, à développer leur intelligence. La proximité que procure l'acte de lire un livre à son enfant permet aussi de tisser des liens primordiaux entre parents et enfants.

3.19 / MUSÉES ET SITES DÉPARTEMENTAUX

Les musées ont quatre grandes missions permanentes :

- conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- les rendre accessibles au public le plus large ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche.

Écrin de savoir et lieu de partage

D'abord réservés aux érudits, les musées se sont démocratisés au fur et à mesure des siècles, pour devenir des lieux emblématiques d'une culture ouverte sur le monde et accessible à tous.

Espaces adaptés, boutiques, ateliers, conférences, projections de films, spectacles vivants... Le Musée du XXI^e siècle est incontestablement un lieu en mouvement. Bien loin de n'être plus réservé qu'à des élites, il peut même être qualifié de loisir culturel et est devenu une source de plaisir.

On y croise des passionnés d'art, des touristes étrangers, des étudiants des Beaux-arts, des classes scolaires, de simples curieux... Tous viennent y voir les collections permanentes ou des expositions temporaires d'artistes du monde entier, ou encore contempler les musées eux-mêmes qui peuvent être de véritables chef-d'œuvre !

Les musées sont les lieux où une partie de notre histoire et de notre patrimoine est conservée précieusement. En 2022, les visiteurs ont été de retour pour les (re)découvrir, dont 4 160 scolaires.

42 699 visiteurs de toute la France et de 48 pays dont
29 444 musée Anne-de-Beaujeu et Maison Mantin
13 255 Musée Illustration Jeunesse

Nuit des musées

2 091 visiteurs

Journées européennes du patrimoine

4 134 visiteurs

Musée Anne de Beaujeu

22 000 œuvres

3 expositions

1 colloque international

Musée Illustration Jeunesse

6 700 œuvres graphiques

5 expositions

1 nouveau parcours permanent

Nouvelles conceptions de visites pour découvrir les musées autrement : **siestes littéraires au mij, visites musicales au mab, visite personnes malvoyantes, etc.**

Exposition « Anne de France, femme de pouvoir, princesse des arts »

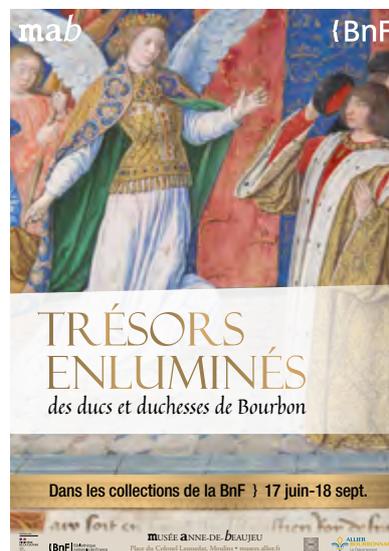
Les équipes du musée Anne-de-Beaujeu ont mis en place l'exposition majeure « Anne de France, femme de pouvoir, princesse des arts » reconnue d'«intérêt national » par le Ministère de la Culture.

Cette exposition a vu la participation de grandes institutions au niveau mondial, dont la National Gallery de Londres, la Wallace Collection, le musée du Louvre, Versailles, le musée Condé de Chantilly, parmi tant d'autres. L'événement a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle (environ 100 articles dans la presse nationale dont Le Figaro) et une fréquentation remarquable (environ 25 000 entrées, + 200% de ventes en boutique).



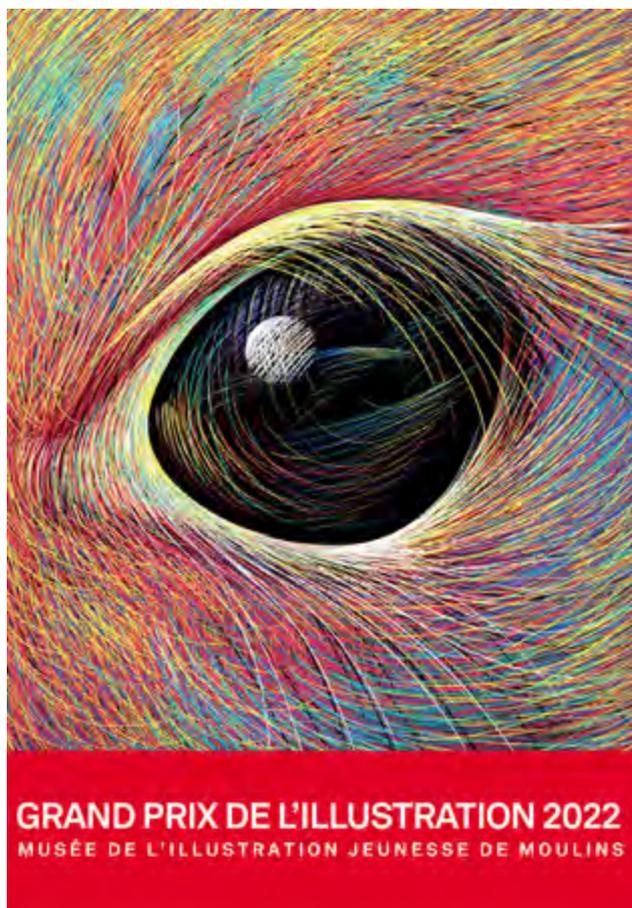
« Trésors enluminés des ducs et duchesses de Bourbon »

Au cours de cette année de commémorations, le musée Anne-de-Beaujeu a également présenté une exposition en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France « Trésors enluminés des ducs et duchesses de Bourbon » qui a permis le retour à Moulins du seul manuscrit au monde illustré par Jean Hey, le maître de Moulins. Les équipes du musée ont également organisé un colloque international en partenariat avec Moulins Communauté « Autour d'Anne de France. Enjeux politiques et artistiques dans l'Europe des années 1500 ».



Grand Prix de l'Illustration

Il a été remis à Isabelle Simler pour Les idées sont de drôles de bestioles, aux éditions Courtes et longues.



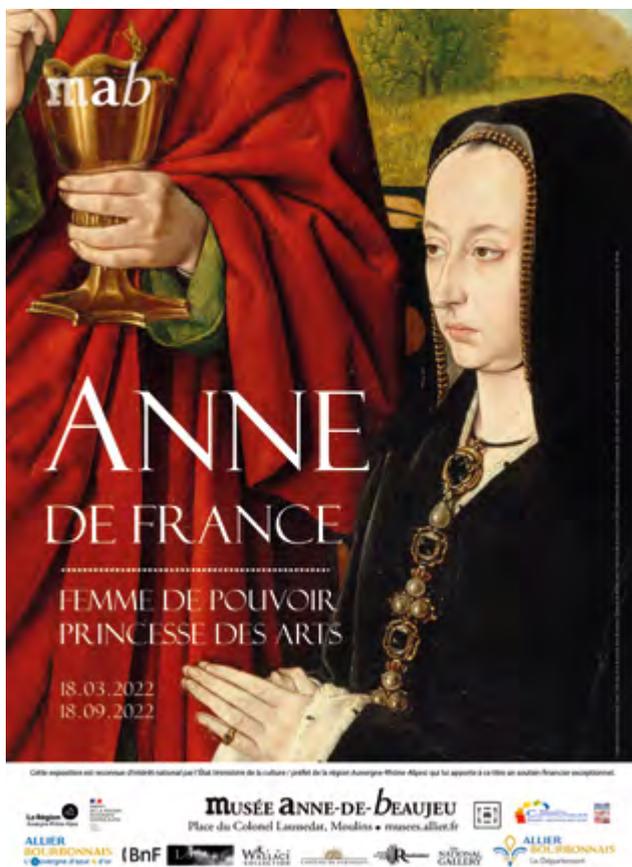
Résidences d'artistes

Alexandre, Paul et Baer ont travaillé en mars et avril sur leurs scénarios de court-métrages de fiction ; en été, Chloé Morisset en résidence arts visuels, a travaillé sur les collections de la Maison Mantin et proposé une exposition à partir de la constitution d'une base de données. Minna Yu a été accueillie en résidence illustration pour 3 mois en fin d'année.



Exposition Mario Ramos « Le plus grand, le plus fort, le plus beau »

Au musée de l'illustration jeunesse, « le plus grand, le plus fort, le plus beau » l'exposition Mario Ramos, ouverte fin 2021 s'est prolongée tout au cours de 2022. L'exposition Michelle Daufresne « l'échappée belle » a été inaugurée le 1^{er} décembre 2022.



Exposition « Anne de France, femme de pouvoir, princesse des arts »

3.20 / PALÉOPOLIS

Fort de l'extraordinaire richesse paléontologique de notre département et de la collection de fossiles présentée sur le site de Paléopolis, le Conseil départemental poursuit la gestion directe du parc avec plusieurs objectifs :

- faire découvrir le patrimoine paléontologique du département qui se compose de milliers de fossiles animaux et végétaux ;
- sensibiliser le public, et en particulier les enfants et scolaires aux activités scientifiques liées à la paléontologie et à la découverte et l'évolution de la vie sur terre (animaux disparus, animaux fantastiques, biodiversité etc) ;
- participer à l'attractivité du territoire à travers l'exploitation d'un site touristique en lien avec les activités et acteurs locaux.

1^{re} saison pleine depuis la crise sanitaire

42 128 visiteurs dont

5 900 participants scolaires et groupe d'accueil de loisirs

10 juin 2022 journée professionnelle dédiée aux assistants familiaux

300 participants

Weekend « privatisé » pour les enfants confiés et familles d'accueil du Département.



La création de l'escape game « La face cachée de Lucy » a constitué la principale nouveauté du parc en 2022. Cette installation de jeu dit « d'évasion » a été conçue en hommage aux travaux du paléontologue Yves Coppens et avec son accord préalable, au travers d'une reconstitution fictive de son bureau.

En 2022, 105 séances ont été réservées pour 478 participants. D'une durée d'environ 1 heure, le lieu accueille jusqu'à 6 participants à partir de 13 ans. Au-delà de la qualité scientifique et ludique du jeu, l'escape game permet de proposer une activité complémentaire pour les jeunes adultes et adolescents, jusqu'ici peu ou plus concernés par l'offre de Paléopolis. Ce dispositif est co-financé par le FEADER (fonds LEADER) pour un coût total d'environ 25 000 €.

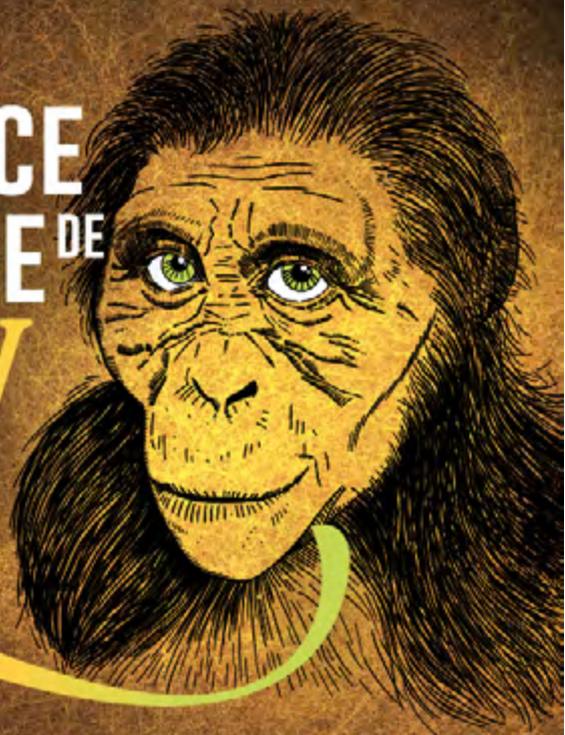
Escape game « La face cachée de Lucy »

PALEOPOLIS

LA COLLINE AUX DINOSAURES

LA FACE
CACHÉE DE

Lucy



GANNAT
ALLIER (03)

4 km de la sortie n°12 > A71
30 min. de Clermont-Fd
20 min. de Vichy

NOUVEAUTÉ 2022

ESCAPE GAME

RÉSERVATIONS EN LIGNE UNIQUEMENT



paleopolis-parc.com

Conseil départemental de l'Allier
1 avenue Victor-Hugo
BP 1669 - 03016 Moulins cedex
Tél : 04 70 34 40 03 - Mail : contact@allier.fr

